

Contribution suisse
à la préparation de la négociation
entre la France
et le Gouvernement Provisoire de la République Algérienne

Des premiers sondages à la Conférence d'Evian
(novembre 1960 - 20 mai 1961)

I.	Prélude	1
II.	Les Préliminaires	4
III.	Bon début à Lucerne	10
IV.	Impasse à Neuchâtel	12
V.	La relance des pourparlers secrets	16
VI.	Accrochage sur le MNA	26
VII.	Le Putsch d'Alger	42
VIII.	Vers la rencontre d'Evian	47
	Conclusion	50
	Annexe 1	
	Annexe 2	

I. Prélude

Au milieu du mois de novembre 1960, un avocat de Genève, avec qui j'avais fait, pendant la dernière guerre mondiale, du secours aux populations civiles sous les auspices de la Croix rouge internationale, me parle de conversations sur la guerre d'Algérie qu'il a eues avec l'un de ses confrères, M^e Nicolet. Figure bien connue du barreau genevois, celui-ci est lié d'amitié depuis de nombreuses années, avec un homme influent du FLN. Depuis l'échec de la rencontre de Melun, le 25 juin 1960, ce dernier a entretenu plusieurs fois Nicolet du désir des dirigeants algériens, notamment du Président du Gouvernement provisoire de la révolution algérienne (GPRA), Fehrat Abbas, de renouer le dialogue avec la France en vue de rechercher une solution pacifique du conflit algérien.

Au cours d'un déjeuner avec ces 2 avocats genevois, le 25 novembre 1960, Nicolet me précise que son ami, Taïeb Boulharouf, qui est représentant du GPRA à Rome, et les dirigeants algériens, après avoir beaucoup réfléchi aux diverses éventualités, se demandent si des contacts en Suisse ne pourraient pas être utiles. Boulharouf aimerait rencontrer un Suisse touchant aux milieux officiels pour

lui exposer les vues du GPRA sur la question. Nicolet se porte garant du sérieux de son ami en qui il voit un homme nanti de la pleine confiance des dirigeants algériens.

Le 28 novembre, le Chef du Département politique fédéral, M. le Conseiller fédéral M. Petitpierre, à qui je rapporte l'essentiel de cette conversation, ne voit pas d'inconvénients à ce que je rencontre Boulharouf, à titre personnel.

Le 16 décembre, j'informe le Chef du DPF que je verrai cet Algérien, en compagnie de Nicolet, dans un lieu privé, le 23 décembre 1960. Je me contenterai, lors de cette première rencontre, de l'écouter. Si l'affaire paraît sérieuse et l'homme digne de confiance, il me serait possible, grâce à des relations amicales de très longue date, de prendre contact à Paris, sur le plan personnel aussi, avec M. Louis Joxe qui, de par ses fonctions de Ministre d'Etat, chargé des Affaires Algériennes directement sous l'autorité du Président de la République, serait l'homme le plus qualifié en France pour être mis au courant de la chose.

Le 23 décembre, rencontre avec Boulharouf, en présence de Nicolet et de l'autre avocat genevois déjà mentionné, autour d'une tasse de thé.

Pendant près de deux heures, Boulharouf expose le but de sa visite et la façon de voir de ses dirigeants. Malgré l'échec de Melun, ceux-ci considèrent que la seule façon de mettre fin, dans des conditions raisonnables, au conflit algérien, est d'entamer des conversations directes avec les autorités françaises. Toutefois, afin d'éviter un nouvel échec qui aurait des conséquences désastreuses et irrémédiables, il importe de s'entourer du maximum de précautions et de s'assurer, dans le secret le plus absolu, que des chances raisonnables de succès existent, avant de se lancer dans une rencontre officielle et publique. Les dirigeants algériens sont pressés, non qu'ils redoutent de ne pouvoir tenir contre les forces françaises en Algérie, mais parce qu'ils sentent que plus le temps

pas, plus ils risquent d'être débordés par leur aile anti-occidentale d'inspiration nassérienne ou chinoise. Ceux qui contrôlent en ce moment la rébellion savent que l'avenir d'une Algérie indépendante serait beaucoup mieux assuré par une collaboration avec la France et dans le cadre occidental, que si l'Algérie était amenée par la force des choses à recourir à l'aide qui lui est offerte du Caire et de Pékin.

Dans cette perspective, les dirigeants algériens voudraient renouer le dialogue avec la France, mais un dialogue ouvert, sans préalables et sans les conditions limitatives de leur liberté d'expression et de mouvement qui les avaient contraints de quitter Melun.

Boulharouf est chargé de cette mission d'exploration par Fehrat Abbas. Celui-ci serait prêt à venir en Suisse pour y rencontrer une personnalité à qui il exposerait, avec toute l'autorité que lui confère sa situation, ce que Boulharouf vient de dire. L'espoir des Algériens est que cette personnalité suisse pourrait communiquer aux autorités françaises les vues de Fehrat Abbas et rapporter à ce dernier la réaction de Paris. En se servant ainsi d'un "tamis" suisse, le terrain devrait être déminé jusqu'au moment où l'on verrait si les bases d'une discussion fructueuse existent, qui mettrait directement en contact Français et Algériens.

L'objectif de ces derniers est d'arriver à une rencontre officielle et publique, en territoire neutre si possible, au cours de laquelle, pour commencer, on aborderait de part et d'autre, sans préalables et sans ordre du jour, tous les points, qu'ils soient politiques ou militaires, qui opposent les deux parties.

Ma première question est: Pourquoi la Suisse? Boulharouf répond que l'indépendance totale de notre politique, les efforts que nous avons toujours faits pour promouvoir la paix en contribuant à arrêter les conflits ou à en adoucir les rigueurs, la réputation d'intégrité et de discrétion de la Suisse, l'ont imposée aux dirigeants algériens comme le seul pays pouvant inter-

venir avec quelque chance de succès. Les alliés de la France n'entrent pas en ligne de compte. L'Italie a une politique africaine, la Belgique l'hypothèque du Congo, la Hollande un passé colonial pas encore liquidé. On ne saurait penser aux Etats-Unis ou à l'Allemagne et moins encore aux pays de l'Est.

Je réponds à Boulharouf qu'il me faut réfléchir un peu à tout ce qu'il m'a dit. A supposer que je puisse faire quelque chose, ce ne devrait être pour commencer, qu'à titre personnel auprès d'un interlocuteur de mon choix à Paris. Je lui demande si, au cas où je verrais la possibilité d'une telle initiative, il m'autorise à mentionner son nom et le fait qu'il agit sur instruction de Fehrat Abbas. Sa réponse est affirmative sur ces deux points.

Enfin, pour m'assurer qu'il ne s'agit pas d'une manoeuvre, je lui demande s'il pense comme moi qu'il est inutile que je prenne un contact à Paris avant que soit connu le résultat du référendum sur la question algérienne prévu en France pour le 8 janvier 1961. Boulharouf se déclare d'accord là-dessus et nous convenons de nous revoir ultérieurement.

Le 9 janvier 1961, ayant constaté que le résultat du référendum est interprété en France et dans le monde, de façon presque unanime, comme un mandat donné au Général de Gaulle de négocier avec les dirigeants de la rébellion algérienne, le Chef du DPF m'autorise à me rendre à Paris dans les conditions envisagées lors de l'entretien qu'il m'avait accordé le 16 décembre, c'est-à-dire pour avoir une conversation de caractère strictement personnel avec mon ami Joxe.

II. Les Préliminaires

Le 10 janvier, dans une maison privée, Joxe écoute, avec un intérêt manifeste, le récit de ma conversation avec Boulharouf. Après lui avoir livré, à l'état brut, l'essentiel des déclarations de ce dernier, j'ajoute qu'il donne l'impression d'un homme sérieux, intelligent et pondéré, très sûr de ses arrières, et prêt à s'effacer, le moment venu, pour laisser la place à Fehrat Abbas lui-même.

Joxe a chaque jour un grand nombre d'offres de personnes qui se disent en mesure de le mettre en contact avec les dirigeants algériens. Dans la plupart des cas, il ne reçoit pas ces mandataires bénévoles, quant aux autres, il les écoute sans plus. En revanche, ce que j'apporte lui semble très intéressant et important. Les Algériens ne passeraient pas par la Suisse si leurs intentions n'étaient pas honnêtes. Ils ne pourraient pas essayer d'attirer la France dans un piège par l'intermédiaire des autorités suisses. Le fait qu'ils aient cherché notre caution morale est, aux yeux de Joxe, la preuve qu'ils sont sérieux. Les relations amicales et confiantes que j'entretiens avec lui depuis quelque 25 ans, me dispensent d'insister sur le fait que si je ne considérais pas Boulharouf comme un interlocuteur valable et ses intentions comme recouvrant une volonté réfléchie de relancer la négociation, je ne serais pas venu lui en parler.

Joxe ajoute que toutes les tentatives de contact faites précédemment ont échoué par manque de discrétion. Il connaît la tradition suisse à cet égard et y voit une raison de plus de donner suite à l'offre de Boulharouf.

Joxe se propose de rapporter notre conversation au Général de Gaulle et me donnera la réponse de ce dernier dans la soirée.

A 20 heures, le même jour, Joxe rapporte l'accord du Général qui lui a répondu: "Dites à M. Long qu'il peut continuer".

En me rendant à Paris, j'étais loin d'imaginer y trouver une réaction aussi immédiatement positive, sachant surtout combien le chef du pays est sourcilleux pour tout ce qui ressemble de près ou de loin à une immixtion étrangère dans les affaires nationales. En repartant, je me rendais compte à quel point les autorités françaises se trouvaient sans moyens de contact sûr avec les dirigeants algériens et combien la proposition que j'apportais, deux jours après le mandat de négociier donné par le référendum, venait à propos. Elle constituait la seule ouverture sérieuse offrant des chances raisonnables d'arriver à cette négociation.

Le 17 janvier, le Chef du DPF à qui je rapporte le résultat de mon entretien avec Joxe, constate qu'il est important de hâter les choses et, par conséquent, d'éviter une navette prolongée. Mieux vaut s'efforcer de mettre en contact dès que possible les deux parties au cours d'une rencontre secrète et d'éviter de se perdre dans des questions et réponses qui - même transmises avec le maximum d'exactitude - présentent de grands risques de malentendus dont l'intermédiaire suisse porterait fatalement la responsabilité.

Le 19 janvier, Boulharouf qui est revenu me voir à Genève, prend note, avec une satisfaction évidente, de la réaction positive de Paris. Comme j'en avait été autorisé à Paris, je lui dit que j'ai parlé avec Joxe, et que c'est le Général de Gaulle qui a pris la décision de poursuivre cette affaire. Boulharouf ira rendre compte de ce premier résultat à ses dirigeants et, afin de gagner du temps, nous nous mettons d'accord sur les points à élucider de façon à hâter le déroulement des opérations. Où une première rencontre entre Français et Algériens pourrait-elle avoir lieu, en France ou en territoire neutre? A quel échelon? Rencontre secrète ou publique? Dans ce dernier cas, à l'initiative de qui? : d'une des deux parties, des deux, ou de celle d'un tiers? A quelle date?

Boulharouf songe toujours à la formule du "tamis" suisse, c'est-à-dire de la personnalité suisse qui verrait Fehrat Abbas et transmettrait propositions et réponses de part et d'autre jusqu'à ce que les bases d'une négociation utile aient été définies et précisées. Je relève que cette méthode me paraît dangereuse, étant donné les délais qu'elle entraînerait fatalement avant que les deux parties puissent se rencontrer. Plus ces délais seront longs, plus grands seront les dangers d'indiscrétion qui risqueraient de faire échouer l'opération avant qu'elle ne commence. Boulharouf m'avait répété que, de son côté, on ne voulait pas perdre du temps. A Paris, Joxe, n'avait pas caché qu'à la suite du résultat du référendum du 8 janvier, il était devenu urgent d'entreprendre quelque chose et de profiter du climat psychologique favorable à l'ouverture de négociations.

Boulharouf me fera savoir la réaction de ses dirigeants à la suite de la réponse française, puis je me rendrai de nouveau à Paris pour continuer.

Le 23 janvier, Boulharouf m'ayant demandé au nom du GPRA de poursuivre l'opération, je rencontre Joxe à Paris dans les mêmes conditions que la première fois. Après avoir entendu que les dirigeants algériens sont satisfaits de la réaction positive de la France et désirent déboucher sur des pourparlers avec la France, Joxe va consulter son chef puis me rapporte sa réponse. Le Général de Gaulle me demande de proposer aux Algériens une première "conversation officieuse entre personnes qualifiées sur tous les aspects du problème et permettant une étude approfondie de tous les sujets". Ceci signifie que la conversation ne portera pas seulement sur les conditions d'un cessez-le-feu, donc sur les questions militaires, mais aussi sur les problèmes politiques de la mise en oeuvre de l'autodétermination de l'Algérie.

Joxe ajoute que le Général me charge de transmettre au Chef du DPF ses remerciements pour l'action entreprise par la Suisse et de lui faire part de son intention de lui adresser ultérieurement une lettre dans ce sens.

Joxe ajoute encore qu'il rencontre de grandes difficultés à cause d'interférences provenant de personnages qui s'efforcent de s'insérer dans le circuit et de troubler notre opération. Des indiscretions ont-elles été commises? Certaines personnes se doutent-elles que quelque chose se passe et tentent-elles de prendre des initiatives? Le fait est que des émissaires se promènent entre Paris, Tunis et Genève, essayant d'établir des contacts avec Joxe et ses services, se déclarant mandatés par l'une ou l'autre partie, offrant leurs services de part et d'autre. Le journaliste suisse Favrod est très actif à cet égard. Il a essayé de voir Joxe en déclarant qu'il est chargé d'une mission secrète par les dirigeants algériens. Un émissaire de la SDEC, le service des renseignements du Premier-Ministre français, dit avoir vu à Genève Ahmed Francis, ministre des affaires économiques

du GPRA, qui l'aurait reçu et l'aurait autorisé à faire état à Paris de ce contact. Le résultat de tout ce "grenouillage" est qu'à Paris l'on se demande si la voie ouverte par mon intermédiaire est la bonne et ce que valent les autres. Joxe n'a pas de doutes à cet égard. Il répète qu'il a une confiance totale dans les autorités suisses et que je présente pour lui des garanties suffisantes pour le déterminer à continuer avec le plein accord du Général de Gaulle. Celui-ci a toutefois mis son Premier-Ministre, M. Michel Debré, au courant de cette affaire tout en lui demandant de mettre fin aux activités intempestives de certains de ses services.

Joxe m'autorise à indiquer aux Algériens que l'homme de confiance choisi par le Général est M. Pompidou, ancien directeur du Cabinet du Général de Gaulle et maintenant directeur-général de la banque Rotschild à Paris.

Après avoir fait rapport au chef du DPF, je transmets, le 26 janvier, à Boulharouf la proposition française. Celui-ci a des doutes provenant du fait que Pompidou n'a pas de fonctions officielles en France. J'arrive à lui faire comprendre qu'à défaut de Joxe qui, du fait de sa situation de Ministre d'Etat ne pourrait pas se rendre en Suisse à un rendez-vous secret, Pompidou est l'interlocuteur le plus valable puisqu'il est l'homme de confiance du Président de la République et peut être considéré, de ce fait, comme assistant direct du président, chargé à titre temporaire d'une mission officielle. A cette occasion, comme dans bien d'autres, je constate à quel point les questions de forme jouent un rôle important pour les Algériens.

Boulharouf va maintenant rendre compte à ses dirigeants, puis ceux-ci devront se prononcer sur la question de savoir s'ils acceptent une rencontre secrète en Suisse avec Pompidou. Il envisage un certain délai causé par le fait que Fehrat Abbas a entrepris un grand voyage en Extrême-Orient et que les autres membres du GPRA sont dispersés. J'insiste sur la nécessité de ne pas perdre trop de temps. L'opinion publique en France, et dans le monde aussi d'ailleurs, s'impatiente. Les délais grandissants augmentent les risques d'échec. Boulharouf s'en rend compte et

m'assure qu'il reviendra aussitôt que possible avec la réponse du GPRA.

Le 31 janvier, le Chef du DPF me reçoit pour mettre au point les grandes lignes de la rencontre secrète qui pourrait avoir lieu en Suisse.

Le temps passe, Fehrat Abbas continue son périple autour du monde, Paris s'impatiente et me relance; ce temps mort est utilisé abondamment par tous ceux qui essayent de monter leur propre opération et de créer du trouble dans les esprits. Les doutes sur le fait que nous sommes bien sur la bonne voie et que les sentiers parallèles ouverts par des intermédiaires bien intentionnés ou non, ne mènent à rien, vont toujours grandissant. Il me faut prêcher la patience à Paris et rassurer Joxe sur les intentions et la bonne foi de Boulharouf et de Fehrat Abbas.

Le 10 février, enfin, Boulharouf apporte la réponse de ses dirigeants. Ils sont d'accord qu'une rencontre avec Pompidou ait lieu en Suisse dans le plus grand secret. Boumendjel, le négociateur malheureux de Melun, y participera avec Boulharouf.

Le 11 février, je donne à Joxe l'accord du GPRA sur la proposition faite par le Général de Gaulle d'une conversation officielle d'homme de confiance à homme de confiance portant sur tous les aspects du problème. Joxe se montre très satisfait, soulagé même que cette longue attente et cette indécision prennent fin. La date du 19 février est envisagée. Je lui transmettrai les coordonnées dès que nous aurons, en Suisse, mis sur pied le dispositif nécessaire.

Dès mon retour en Suisse, avec M. Bucher que le Chef du DPA a chargé de participer à cette entreprise, commença un travail intensif. Dorénavant, Bucher et moi travaillons en équipe. Dans la plus parfaite harmonie, séparément ou ensemble au gré des circonstances, nous agirons de concert préoccupés exclusivement de faire réussir la mission qui nous est confiée. Dirigés et soutenus par le Chef du DPF, nous nous lançons dans cette entreprise sans nous douter combien elle nous réserve de surprises, d'aventures

dignes d'un roman de cape et d'épée, de difficultés et de satisfaction.

Pour commencer, nous mettons sur pied la rencontre secrète entre les émissaires français et algériens en tenant compte des impératifs de sécurité et de secret, tout en lui assurant un cadre digne de l'hospitalité suisse et de la qualité des participants, cadre qui a aussi son importance pour assurer le climat psychologique favorable à une rencontre entre des belligérants.

Nous recevons un renfort bienvenu en la personne de M. Humbert qui à la demande du Chef du DPF s'occupe plus particulièrement de la sécurité. En effet, les risques de l'opération ne sont pas minces car rien ne nous assure qu'elle n'a pas été éventée. Il ne faut pas exclure le danger d'une intervention d'un des nombreux réseaux qui s'efforcent de faire échouer par tous les moyens, y compris les attentats, un rétablissement de la paix en Algérie.

III. Bon début à Lucerne

Le 19 février, à la faveur de la nuit, comme il convient à des conspirateurs, nous recevons les émissaires, au nombre de deux de chaque côté. Pour la France, il y a Pompidou, banquier et homme de confiance du Général de Gaulle. Les "Mémoires de Talleyrand" à la main, il arrive accompagné de Bruno de Leusse, le directeur des affaires politiques du Ministère des Affaires Algériennes. Du côté algérien c'est Boumendjel, avocat au barreau de Paris et directeur politique du Ministère de l'information du GPRA, qui vient avec Boulharouf, l'homme des missions secrètes. Les Français sont logés dans un hôtel, les Algériens dans un autre. Le lendemain matin, nous les réunissons dans un troisième hôtel, le Schweizerhof après avoir pris la précaution d'aiguiller la curiosité légitime du directeur sur des discussions financières de nature confidentielle entre Français et Arabes.

Une fois les présentations faites, Bucher et moi nous retirons dans une salle voisine, laissant les protagonistes en

tête-à-tête. Il devait durer sept heures en tout, non compris l'interruption du déjeuner que les deux délégations prennent séparément. Sept heures de travail intensif et de discussions ardues, à en juger par les visages que nous voyons émerger de la salle de conférence.

Le soir même, les émissaires repartent après nous avoir demandé de leur donner une nouvelle fois la possibilité de se rencontrer. Ils se déclarent satisfaits de ce premier contact, mais se voient dans la nécessité de consulter leurs autorités respectives pour préciser certains points et ils envisagent de se retrouver dans une quinzaine de jours.

Nous nous abstenons de poser des questions, mais la satisfaction non déguisée des participants, des deux côtés, montre que la rencontre s'est passée mieux qu'on ne l'espérait de part et d'autre. Les Algériens se déclarent très satisfaits de la qualité de leurs interlocuteurs. Boumendjel me dit avoir trouvé en Pompidou un interlocuteur qui voit large, en ajoutant: "C'est toute autre chose qu'à Melun". De leur côté, Pompidou et de Leusse me disent avoir été très favorablement impressionnés par Boulharouf en qui ils ont trouvé un homme sérieux, raisonnable et bien documenté.

Nos hôtes sont entièrement satisfaits des dispositions prises pour assurer le succès de cette première rencontre, tant du point de vue du cadre, à la fois large et discret qui leur a permis de travailler sans arrière pensées, que du point de vue du secret de la rencontre et de sa sécurité. Ils nous chargent de transmettre à Berne leurs remerciements, au nom de leurs autorités.

L'impression qui se dégage est que la conversation est bien partie, qu'elle n'a toutefois pas suffi à élucider assez de points pour permettre de déboucher déjà sur une rencontre officielle. Cela n'a rien d'étonnant si l'on songe à l'abondance de la matière et au fait que ce sont des belligérants qui parlent pour la première fois de la guerre qui les oppose, depuis 7 ans,

puisqu'à Melun il n'avait même pas été possible d'entrer en matière.

A la satisfaction d'avoir réussi de façon incontestable cette première opération, se mêle une certaine inquiétude à l'idée de devoir la répéter, avec tous les risques de fuites et d'indiscrétions qui vont grandissant chaque jour et augmenteront d'autant plus que l'on parlera inévitablement de cette rencontre, à Paris et à Tunis. Les risques sont de deux ordres. Tout d'abord, la presse, reporters et journalistes, qui est aux aguets et se doute bien qu'un mois et demi après le référendum du 8 janvier quelque chose est en train. D'autre part, les organisations secrètes qui, des deux côtés, ont intérêt à faire échouer l'opération et sont aussi à l'affût.

C'est en tenant compte de ces deux éléments que, le 21 février, il est décidé de chercher un autre lieu pour la deuxième rencontre secrète, afin de brouiller les pistes.

Le 28 février, je rencontre Joxe à Paris et lui donne les indications nécessaires pour la prochaine rencontre. Il me dit la très grande satisfaction du Général de Gaulle, à la suite du rapport fait par Pompidou et de Leusse, quant à la façon dont la rencontre a été organisée et s'est déroulée.

Les interférences continuent avec toujours les mêmes personnages qui essayent de se constituer chargés de missions dans un sens ou dans l'autre, ou dans les deux. Le journaliste Favrod reste l'un des plus actifs à cet égard. Nous constatons que tout ce "grenouillage" est devenu moins dangereux maintenant que le contact direct a été établi et que Pompidou et de Leusse ont pu s'assurer par eux-mêmes de la qualité et du sérieux de leurs interlocuteurs.

IV. Impasse à Neuchâtel

Le dimanche 5 mars, la deuxième rencontre secrète se déroule de la même façon que la précédente et réunit les mêmes pro-

tagonistes. Nous les recevons séparément, les mettons en présence et les laissons à leur travail.

Après quelques quatre heures de discussion, nous les voyons sortir avec des visages tout autres que la première fois. Des conversations que j'ai, séparément, avec les uns et les autres, me montrent qu'ils sont fâchés et désolés à la fois. Aucun progrès n'a pu être réalisé par rapport à la première rencontre. On parle, au contraire, de durcissement de la position de l'interlocuteur et l'on semble très pessimiste sur l'issue de l'opération et sur la possibilité de la reprendre utilement.

Pompidou et de Leusse pensent qu'il y a raidissement chez leurs interlocuteurs et les soupçonnent de vouloir faire la politique du pire. Deux points sont ouverts sur lesquels les Algériens doivent répondre avant que l'on puisse savoir si la rencontre officielle est possible. Elle est prévue à Evian de façon à permettre aux Algériens de se retirer, après chaque séance, en territoire suisse et de bénéficier ainsi de la liberté d'expression. Cette formule avait déjà été envisagée au cours de mes entretiens avec Joxe comme étant le compromis possible entre la volonté française de tenir la conférence sur le territoire français et la volonté algérienne de l'avoir en territoire neutre.

Selon Pompidou et de Leusse, les Algériens envisagent un délai de 15 jours avant de pouvoir répondre sur ces deux points dont l'un concerne la trêve nécessaire avant l'ouverture de la conférence officielle ou, à défaut de l'arrêt des attentats, leur condamnation au moins par le GPRA.

Pompidou et de Leusse n'ont plus rien à dire pour leur part et attendront la réaction que Boulharouf devra me faire parvenir ultérieurement. Ils ajoutent qu'ils seraient heureux si je pouvais élucider la raison du raidissement des Algériens. Ils remarquent encore, avec véhémence et un profond regret, que c'est une pitié de manquer une occasion unique qui risque de ne jamais se reproduire, que le FLN devrait faire confiance au libéralisme du Général de Gaulle qui est prêt à lui donner plus même que Mendes-France ne l'aurait fait.

De l'autre côté, Boumendjel et Boulharouf nous disent que l'affaire n'est pas mûre; deux points restent ouverts sur lesquels ils doivent consulter leurs autorités, ce qui leur prendra environ 15 jours. Selon eux, les deux parties me donneront une réponse sur ces deux points par oui ou par non. Si la réponse est oui, la rencontre officielle sera possible, sinon, les choses en resteront là.

Je relève que, pour leur part, Pompidou et de Leusse m'ont dit ne pas avoir à donner de réponse et que celle-ci est seulement attendue de la part du GPRA. Alors Boumendjel nous raconte toute l'histoire. Il y a accrochage sur le Sahara, sur lequel la France entend maintenir sa souveraineté politique alors que le GPRA le veut aussi, tout en étant très souple quant aux modalités d'exploitation des richesses de cette région.

Le deuxième point d'accrochage concerne le "timing" entre le cessez-le-feu et l'ouverture de la conférence officielle. La France entend que les combats cessent au moment où la négociation commencera. La rébellion algérienne doit laisser "le couteau au vestiaire" avant que la conversation ne commence. Au contraire, il n'est pas question pour le GPRA de mettre bas les armes pendant les pourparlers, sinon il courrait le risque que la négociation traîne pendant des mois ou des années sans aboutir, et qu'il lui soit après cela difficile de remobiliser les esprits, sinon les bras, pour reprendre les hostilités. Boumendjel relève encore que pendant la conférence de Melun les attentats avaient cessés.

Les Algériens attachent, en cas d'insuccès, une grande importance au témoignage suisse sur le point de savoir qui a répondu ou n'a pas répondu aux deux questions en suspens. Ils désirent que j'obtienne des Français une interprétation authentique au sujet du Sahara entre la thèse du Premier Ministre Debré qui a réaffirmé solennellement la souveraineté politique de la France sur ce territoire et celle, supposée plus souple, prêtée au Général de Gaulle en présence de Bourguiba lors de la rencontre de Rambouillet du 27 février 1961.

Immédiatement après le départ des émissaires étrangers, Bucher et moi nous rendons chez le Chef du DPF pour lui faire part de nos impressions. Il en ressort qu'un malentendu, réel ou voulu, existe puisque les Français déclarent ne plus avoir rien à dire et attendre une réponse des Algériens, alors que ceux-ci disent que les Français, aussi bien qu'eux, doivent nous donner une réaction.

De plus, il est vraisemblable qu'en cas d'échec, qui est à prévoir vu les positions prises des deux côtés, on ferait appel au témoignage de la Suisse pour établir les responsabilités de cet échec. Il importe donc de faire un nouvel effort pour aider les deux parties à sortir de l'impasse et en même temps les amener, dès maintenant, à bien fixer leurs responsabilités respectives afin que la Suisse ne soit pas appelée à le faire ultérieurement dans des conditions qui pourraient être désagréables.

Il est décidé que je dois aussi vite que possible revoir les Français et leur demander de préciser leur position tout en retenant les deux Algériens en Suisse afin de leur communiquer, avant leur retour à Tunis, ce que j'aurai pu déterminer à Paris.

Le lendemain matin 6 mars, à Genève, je revois Boumendjel et Boulharouf à qui j'avais demandé de ne pas quitter la Suisse avant mon départ pour Paris. Je leur explique que la contradiction entre les déclarations faites de part et d'autre, m'incite à demander confirmation ou précision aux Français afin de savoir s'il n'y a véritablement pas de réponse à attendre de leur part, mais seulement des Algériens.

Boumendjel explique de nouveau sa position en détail. Les deux points d'accrochage sont la souveraineté politique sur le Sahara et la trêve ou cessez-le-feu. Il admet une différence d'importance entre les deux questions. La première est de loin la plus difficile puisqu'elle concerne la souveraineté nationale. Quant au deuxième point, le GPRA veut la simultanéité de négociations se déroulant parallèlement, d'une part militaires sur le

cessez-le-feu et, d'autre part, politiques sur tout le reste, y compris le Sahara. Ces négociations parallèles devront aboutir à un accord unique englobant les questions militaires et politiques.

Au contraire, la France entend que les négociations politiques ne commencent qu'une fois le cessez-le-feu prononcé. C'est la formule du "couteau au vestiaire". Elle est inadmissible pour les Algériens car elle les amènerait à mettre bas les armes, à la suite de quoi les négociations politiques risqueraient de trainer en longueur sans aboutir à un résultat.

Lors de la rencontre précédente, le 20 février, ces deux difficultés étaient déjà apparues. Il avait été décidé de consulter là-dessus les autorités respectives et de se revoir. La rencontre d'hier a montré que les points de vue n'ont pas changés et il a été entendu que, de part et d'autre, on se communiquerait des changements éventuels de position. Boumendjel est donc surpris que Pompidou ait déclaré n'avoir plus rien à dire. Mon impression se confirme que l'impasse est totale et la confusion considérable.

Boumendjel passe ensuite à des considérations générales sur les raisons pour lesquelles le GPRA veut la souveraineté politique sur le Sahara et n'a pas accepté une trêve avant de connaître l'issue possible des discussions politiques. Ces considérations sont maintenant bien connues puisqu'elles ont été exposées publiquement, en détail, à l'occasion des conférences d'Evian et de Lugrin.

En terminant, je dis à mes deux interlocuteurs que je vais chercher à élucider les choses à Paris et je leur demande de rester à Genève jusqu'à mon retour, que j'envisage pour le lendemain dans la soirée.

V. La relance des pourparlers secrets

Déjà le soir de ce même 5 mars, j'avais fait savoir à Joxe que je viendrai le voir à Paris, de façon qu'il le sache avant le retour de sa délégation qui rentrait par chemin de fer.

Le 7 mars, je lui expose mon embarras devant les deux communications contradictoires qui m'ont été faites. Je lui donne aussi mon impression sur les réactions des 2 Algériens que j'ai trouvés à la fois fâchés et malheureux à la suite du dernier entretien. Le fait qu'ils attendent en Suisse mon retour, est significatif de leur état d'esprit. Je les sens désireux de poursuivre la voie ouverte afin d'arriver aux conversations officielles. Le problème du "timing" entre trêve militaire et discussions politiques n'est pas insoluble avec quelque ingéniosité dans la formulation et la présentation. En revanche, le problème du Sahara est beaucoup plus important; il concerne la souveraineté nationale et ne se laisse pas tourner ou enrober de la même façon que le précédent.

Joxe saisit parfaitement la situation et estime préférable si rupture il doit y avoir, qu'elle se produise sur le fond et non pas sur la procédure. Il veut donc entrer en conversation officielle au risque d'une rupture sur le Sahara, plutôt que de continuer à jouer à cache-cache.

L'après-midi, Joxe me rapporte que sa suggestion est acceptée par le Général qui a rédigé un texte dont je peux donner connaissance aux deux Algériens dès ce soir. En outre, de Leusse l'apportera demain matin à Genève et reprendra sur cette base la conversation avec eux. Le texte en question, écrit à la main sur un papier à en-tête "Général de Gaulle", est le suivant:

"L'essentiel est que s'ouvre une conversation "officielle". Les deux parties ne peuvent y voir clair sur le présent et sur l'avenir avant d'avoir confronté leurs points de vue entre responsables.

Le gouvernement propose que cette conversation officielle ait lieu, étant entendu que, pour qu'elle s'engage, aucun "préalable" n'est soulevé ni d'une part ni de l'autre. Il appartiendra aux deux délégations, quand elles se trouveront réunies, de régler l'ordre du jour de leurs délibérations. Mais naturellement on n'imagine pas que si les délégations aboutis-

saient à l'accord, celui-ci ne règle pas à la fois les questions politiques et militaires actuelles. On n'imagine pas non plus que les décisions politiques qui seraient prises puissent être appliquées si les combats n'ont pas cessé.

de Gaulle"

Par ce texte, le Général franchit un pas extrêmement important dans sa politique algérienne. Il balaie en effet tous les préalables, y compris celui du "couteau au vestiaire", et accepte une conversation publique et officielle avec l'organisation extérieure de la rébellion.

Il apporte ainsi aux Algériens exactement ce que Boulharouf m'avait demandé lors de notre premier entretien, le 23 décembre 1960: Une rencontre sans préalables, autour d'une table de conférences, pour discuter sans ordre du jour toutes les questions, politiques aussi bien que militaires.

De plus, pour le cas où ce texte du Général de Gaulle ne suffirait pas à déterminer le GPRA, Joxe serait disposé à rencontrer secrètement, en France, mais tout près de la frontière genevoise, le plénipotentiaire algérien pour tirer au clair, directement avec lui, les possibilités d'une rencontre officielle.

Au cours de l'entretien du matin, Joxe n'avait pas caché combien la question du Sahara était difficile, car si le gouvernement français le cédait, "il serait balayé par l'opinion publique". Il ajoute que le Général ne croit pas que le FLN veuille négocier et pense qu'il cherche à se dérober.

Revenu le soir encore à Genève, je donne immédiatement à Boulharouf et à Boumendjel la substance du texte du Général. Leur première réaction est mitigée. Ils me paraissent embarrassés et se demandent si, dans le cas d'une conversation officielle publique, le communiqué l'annonçant mentionnera que cette conférence portera sur l'ensemble des problèmes, politiques comme militaires.

Je ne cache pas à mes deux interlocuteurs que leur réaction me surprend au moment où je leur apporte ce que Boulharouf m'avait

demandé le 23 décembre. Il m'explique que le plus grand allié des Algériens étant l'opinion publique mondiale, il importe d'enregistrer devant celle-ci que la conférence portera aussi sur les questions politiques. De cette façon, et seulement de cette façon, ce point sera véritablement acquis et un progrès aura été réalisé par rapport à Melun. D'où l'insistance des Algériens pour savoir si le communiqué mentionnera la portée des conversations ou seulement le fait qu'une réunion aura lieu. Je me déclare incompetent sur ce point, en ajoutant qu'il appartiendra à de Leusse d'y répondre.

Le 8 mars, de Leusse m'appelle, comme convenu, dès son arrivée à 7 h. 30 et je lui communique aussitôt les doutes algériens sur le point de savoir si le communiqué mentionnera que la conférence sera aussi politique, de façon qu'il ait le temps de prendre contact avec Paris sur ce point.

Dès que de Leusse a reçu la réponse, qui est affirmative, je vais chercher Boulharouf et Boumendjel afin d'éviter qu'ils ne se perdent près de la frontière.

Après la conversation entre de Leusse et Boulharouf et Boumendjel, ceux-ci me disent que je recevrai une réponse de leur part ultérieurement. Ils envisagent toutes les hypothèses, oui ou non sur le fond, oui ou non avec qualification ou la nécessité d'un nouveau contact, au même niveau ou encore au niveau ministériel ou, enfin, la modification du projet de communiqué, que de Leusse me donnera.

Je leur demande si je peux compter sur une réponse dans une semaine, mais ils prévoient un plus long délai, car le GPRA doit siéger en tout état de cause vers le 17 mars et cette réunion pourrait avoir pour objet d'annoncer un délai supplémentaire.

J'insiste sur la nécessité d'abrégé les délais et sur le fait qu'ils ont obtenu satisfaction. Ils ont ce qu'ils avaient demandé dès le premier jour, c'est-à-dire une rencontre officielle, sans préalables ni ordre du jour, pour parler de l'en-

semble de la question. Ils savent maintenant qu'il y aura deux points d'accrochage à cause des désaccords sur le Sahara, d'une part, et sur la trêve, d'autre part, apparus au cours des contacts secrets; mais c'est l'objet de toute négociation de surmonter les difficultés qui font obstacle à un accord.

J'ajoute enfin qu'à mon avis, le GPRA se trouve devant un interlocuteur décidé à aller de l'avant. Il ne retrouvera jamais une situation aussi favorable, avec le Général de Gaulle, qui est à la fois fort sur le plan intérieur et aussi libéral que possible à l'égard de l'Algérie.

Une fois les Algériens partis, de Leusse me donne le texte du projet de communiqué que voici, dont il réserve toutefois la rédaction finale par le Général auquel il ne peut souffler son style:

"Le gouvernement français estime que les conditions sont réunies pour entamer une négociation officielle avec l'organisation extérieure de la rébellion. Il a désigné à cet effet une délégation qui sera dirigée par M. X et qui rencontrera une délégation de l'organisation extérieure de la rébellion à le pour traiter l'ensemble des problèmes militaires et politiques que pose la question algérienne."

De Leusse ajoute son sentiment d'un partenaire insaisissable, qui trouve toujours des questions nouvelles une fois qu'il a obtenu une réponse favorable aux précédentes.

Cette fois-ci, par exemple, Boulharouf a demandé quand Ben Bella sera libéré, dans l'idée qu'il puisse participer à la négociation. Or, le Général ne veut pas libérer Ben Bella et ses compagnons avant la cessation des combats. Il les considère comme des prisonniers de guerre et ne voit par conséquent pas la possibilité de leur rendre la liberté avant la fin des hostilités. Boulharouf a demandé aussi quand le Général recevra Fehrat Abbas. Or, le Général ne veut pas d'une rencontre avec FA avant que les conversations officielles ne soient assez

avancées pour montrer la possibilité d'une entente. Enfin, Boulharouf a demandé quelles sont les limites du Sahara; de Leusse lui a répondu qu'il n'avait pas apporté son atlas de géographie.

De Leusse se demande si le FLN veut vraiment entrer en conversation et s'il le peut, ou s'il n'est pas condamné à faire la politique du pire par ses hésitations et ses discussions internes. Le Général veut forcer le FLN à abattre ses cartes; c'est pourquoi il a fait cette dernière offre de conversation sans préalables, de façon que si la tentative de négociation échoue, ce ne soit pas sur la procédure mais à cause de la dérobade des Algériens; ou bien que l'échec porte sur le fond du problème, c'est-à-dire sur le Sahara.

Après coup, je prends contact avec Nicolet qui doit se rendre à Tunis pour y plaider une affaire et qui sera en contact avec la plupart des membres du GPRA. Je le prie de faire comprendre pour sa part, aux Algériens qu'un refus de l'offre du Général de Gaulle sera considéré comme une dérobade et montrera qu'ils ne veulent pas véritablement entrer en conversation officielle; si la Suisse se trouvait un jour dans la situation regrettable d'avoir à témoigner sur ce point, je serais obligé de le faire dans ce sens. Enfin et comme toujours, je fais un rapport complet au Chef du DPF sur la situation et sur ce qui s'est passé.

Ainsi, les émissaires algériens repartent à Tunis, munis de tous les éléments de la situation et d'un accord écrit de la plume même du Général de Gaulle, leur permettant d'aborder la négociation officielle sans préalables et sans ordre du jour, négociation qui portera sur tous les aspects du problème, politiques aussi bien que militaires. L'objectif défini le 23 décembre par Boulharouf est donc atteint.

Le GPRA doit maintenant se réunir pour décider s'il négociera. Outre les membres du gouvernement provisoire, les délég-

gués dans le monde entier constituent le groupe d'une trentaine d'hommes qui prendra la décision. Il faut plusieurs jours pour leur permettre de rejoindre Tunis et plusieurs jours et nuits pendant lesquels durera le palabre dont dépendra la ligne de conduite à venir de la rébellion algérienne. Il s'agit pour eux de décider, après 7 ans de révolte, de guerre et de clandestinité, s'ils sont prêts à déboucher sur la place publique, au grand jour, pour s'asseoir, comme un gouvernement quasi légal, à une table de conférence avec un grand pays occidental qu'ils considèrent à la fois comme leur oppresseur et leur ami.

Pendant qu'a lieu cet examen de conscience à Tunis, les jours passent et la patience française est mise à rude épreuve, la nôtre aussi.

Après 12 jours de silence, le 20 mars, Nicolet qui revient de Tunis, m'annonce la venue de Boulharouf, probablement le 22 mars. Ce dernier espère rencontrer un émissaire français, si c'est nécessaire, pour préparer un communiqué annonçant le début de la négociation et pour en fixer la date. De plus, il désire mettre au point avec les autorités suisses toutes les questions relatives au cantonnement de la délégation algérienne en Suisse: logement, mesures de sécurité et moyens d'information.

A cette époque, il y avait déjà eu suffisamment d'indiscretions, à Tunis et à Paris, surtout depuis la rencontre De Gaulle - Bourgiba à Rambouillet, pour que la presse mondiale soit alertée. Le départ de Boulharouf, dont tout le monde sait maintenant qu'il est l'émissaire du GPRA chargé des contacts secrets, ne passe pas inaperçu, loin de là.

Organiser dans ces conditions une quatrième rencontre secrète entre Algériens et Français devient une véritable gageure. Les journées et les nuits des 21 et 22 mars sont employées à tenir ce pari et à acheminer les deux émissaires jusqu'à leur point de rencontre à Genève, en leur faisant éviter Cointrin, Kloten et Cornavin que bloquent quelque 300 journalistes et reporters, alors que des voitures d'"Europe n° 1" sillonnent au ralenti les rues

de Genève, en dévisageant les passants afin d'essayer de repérer Boulharouf.

Cette monstrueuse chasse à l'homme, résultat de l'activité de la presse à sensation, ne simplifie par notre tâche. Et cependant, après bien des péripéties, Bucher amène Boulharouf, au milieu de la nuit, à Genève, après avoir dépisté ses poursuivants (voir note annexe de Bucher sur cet épisode et sur son activité du 22 mars au 4 avril).

Au cours de la nuit, Boulharouf nous communique officiellement que les Algériens sont prêts à rencontrer les Français à Evian et il demande que la délégation du GPRA puisse séjourner en Suisse. La conférence débutera le 7 avril et un communiqué simultané devrait l'annoncer de Tunis et de Paris le 31 mars, à 11 heures.

Boulharouf ajoute qu'il serait heureux que les autorités suisses publient aussi un communiqué, étant donné que l'ATS a annoncé la démarche faite par l'Ambassadeur de France à Berne auprès du DPF, demandant que la délégation algérienne puisse séjourner en Suisse.

Nous rédigeons le texte suivant qui est approuvé par le Chef du DPF, le matin même de ce 23 mars et que, par courtoisie, nous montrons à Boulharouf ainsi qu'à de Leusse, que je suis allé chercher de l'autre côté de la frontière, dans la matinée aussi.

"L'Ambassade de France à Berne ainsi que des représentants du GPRA ont communiqué au Département politique fédéral que les négociations prévues au sujet de l'Algérie auront lieu prochainement à Evian.

Le Conseil fédéral, à la suite de la demande qui lui en a été faite, a autorisé, d'accord avec les autorités cantonales, les représentants du GPRA à séjourner sur territoire suisse pendant toute la durée de la conférence. Les facilités nécessaires leur seront accordées pour qu'ils puissent participer à celle-ci dans les meilleures conditions possibles."

Boulharouf et de Leusse passent un certain temps ensemble à discuter le texte du communiqué qui annoncera la conférence d'Evian, ainsi que les questions de sécurité. C'est alors que de Leusse nous demande de lui indiquer dès que possible si la Suisse pourrait mettre des hélicoptères à la disposition de la délégation du GPRA pour ses mouvements entre Genève et Evian. C'est la seule façon de résoudre le problème des déplacements de la délégation du GPRA entre Bois d'Avault et Evian car les services de sécurité français ainsi que genevois refusent d'envisager un transport par route sur une distance de plus de 30 km. D'autre part, les Algériens insistent pour être entièrement entre mains suisses, non seulement sur notre territoire mais jusqu'à la salle des conférences à Evian.

De Leusse et Boulharouf conviennent d'un nouveau rendez-vous à Genève, le samedi 25 mars dans la soirée, afin de permettre au premier nommé de faire un saut à Paris pour y chercher des instructions et des renseignements.

A l'occasion de la publication du communiqué du 23 mars à Berne, le service de presse du DPF avait confirmé aux journalistes qui assaillaient le Palais fédéral depuis plusieurs jours, forts des informations recueillies à Tunis, Paris ou ailleurs, les noms de ceux qui s'étaient employés à faciliter les contacts entre la France et le GPRA et à organiser les rencontres secrètes entre leurs émissaires. Depuis lors, la phase secrète était terminée, mais il fallait opérer avec d'autant plus de prudence et de discrétion.

Les 24 et 25 mars sont consacrés à mettre au point, avec les autorités genevoises et les services fédéraux compétents, toutes les dispositions à prendre pour assurer le séjour à Genève de la délégation du GPRA et la bonne marche de la conférence d'Evian, notamment les questions de sécurité, de transport, de télécommunications et de presse. Grâce à l'inlassable bonne volonté de tous les intéressés et à la grande ingéniosité dont ils font preuve dans la recherche de solutions, nous constatons, à l'issue de ces travaux, que tous les problèmes seront résolus et que la responsabilité de cette opération peut être prise avec de bonnes chances de succès.

Les autorités genevoise ont montré dans toute cette affaire beaucoup de courage et de bonne volonté. Malgré des menaces nombreuses et précises, elles ont accepté d'assumer la charge et la lourde responsabilité de la sécurité, de l'installation, des déplacements et des activités d'information de la délégation du GPRA. Plus tard, lorsque la conférence du Laos est venue s'ajouter à celle d'Evian de telle sorte que les deux opérations ont commencé à huit jours seulement d'intervalle, le Conseil d'Etat de Genève, surmontant des hésitations légitimes, a finalement accepté cette double responsabilité. La police genevoise surtout, avec l'appui de la troupe et quelques renforts d'autres cantons, a fait face à cette tâche extrêmement lourde avec un grand sens du devoir.

Le 25 mars, vers 8 heures du soir, de Leusse revient de Paris et s'enferme de nouveau avec Boulharouf pendant deux heures environ. Puis, Bucher et moi les retrouvons afin de faire le point de la situation. Ils nous disent qu'ils sont tombés d'accord sur tout, sauf sur le texte du communiqué simultané. Celui-ci sortira le 30 mars à 11 heures, mais chacune des deux parties publiera le texte qui lui conviendra. Ce dernier point pourra cependant être réglé à la suite de contacts téléphoniques de Bucher avec de Leusse d'un côté et Boulharouf de l'autre, si bien que dans la nuit du 29 au 30 mars, tout était prêt.

De fait, le 30 à 11 heures, Paris et le GPRA à Tunis publiaient simultanément, et dans les mêmes termes, l'annonce de l'ouverture à Evian, le 7 avril, de la conférence tant attendue.

Ainsi le sort en est jeté. Après 7 ans de guerre, la France et le GPRA ont annoncé au monde entier qu'ils vont se rencontrer pour s'efforcer de mettre fin à la guerre et de régler le sort de l'Algérie. Tout est prêt et plus rien ne semble devoir s'opposer au début de la négociation, le 7 avril à Evian.

Et pourtant, tout sera remis en question après quelques heures.

VI. Accrochage sur le MNA¹

Dans la soirée du 30 mars déjà, des bruits commencent à filtrer à la radio et le 1^{er} avril un communiqué du GPRA à Tunis annonce que vu les circonstances, il renonce pour le moment à envoyer sa délégation à Evian. Pour expliquer la raison de cette volte-face apparemment subite, un bref rdour en arrière est nécessaire. Dans la soirée du 29 mars, Bucher a reçu à Berne transmission d'un message de Boulharouf de Tunis dont voici le texte:

"La presse française fait mention de consultations que le gouvernement français s'apprêterait à organiser avec des soi-disant tendances algériennes. Nous pensons que si ces informations s'avéraient exactes, la confusion entourerait la négociation elle-même et ne permettrait pas d'aboutir à la paix. Le gouvernement français est libre de consulter, mais, pour éviter toute confusion, il doit consulter avant la négociation. Dans le cas de négociations multilatérales, il serait en effet difficile de situer la responsabilité d'un échec."

Nicolet, qui transmet ce message à Bucher, ajoute que Boulharouf désire sans doute qu'il soit transmis le plus rapidement possible à de Leusse. Nicolet fait également part de sa crainte personnelle que les négociations d'Evian pourraient être remises en cause si les Français n'écoutaient pas l'avertissement du GPRA.

Bucher, tout au long de la soirée et de la nuit, essaie par tous les moyens possibles d'entrer en communication avec de Leusse ou même Joxe. Finalement, c'est vers 3 heures du matin qu'il atteint de Leusse chez lui. Devant la mauvaise humeur de ce dernier qui est mal réveillé, Bucher commence par l'informer de l'accord

1) Le Mouvement National Algérien (MNA) fondé par le chef religieux Messali Hadj, est à l'origine de l'action d'émancipation des Algériens. Beaucoup plus ancien que le FLN, il a été peu à peu débordé et dépassé par ce dernier qui lui a enlevé ses éléments les plus dynamiques et ses troupes. Messali Hadj, resté en France, a vu son influence décroître progressivement en même temps qu'il était accusé par le FLN de connivence avec le gouvernement français. Considéré maintenant par le GPRA comme traître à la cause algérienne Messali Hadj et le MNA se trouvent dans une situation qui n'est pas sans analogie avec celle de Mihailovitch par rapport à Tito en Yougoslavie vers la fin de la deuxième guerre mondiale.

du GPRA sur la teneur du communiqué simultanément annonçant les négociations, qui doit paraître le lendemain à 11 heures. Ensuite, Bucher parle de la mise en garde transmise par Boulharouf, en lit le texte à de Leusse et lui propose de le lui dicter. De Leusse répond que cette communication n'apporte aucun élément nouveau étant donné que le FLN avait déjà fait connaître son point de vue par la voie de la presse. Bucher attire toutefois l'attention de de Leusse sur le fait que ce message doit être considéré comme une mise en garde de Boulharouf, dont le désir de négocier est incontestable. De Leusse met alors fin à la conversation.

Le lendemain matin, Bucher fait part au chef du DPF de ses conversations téléphoniques de la nuit et lui exprime la crainte que de Leusse n'ait pas noté le contenu du message de Boulharouf et n'ait pas saisi l'importance de l'avertissement de Bucher. (Voir, en annexe, la note détaillée de Bucher sur cet épisode).

Le lendemain, 30 mars, alors que le communiqué simultanément avait été publié à 11 heures, Joxe - qui est en tournée d'inspection en Algérie - donne une conférence de presse à Oran. Les journaux et la radio mettent en évidence une phrase dans laquelle Joxe aurait dit qu'il négociera "avec le MNA aussi bien qu'avec le FLN".

Le 31 mars, Bucher reçoit à Berne une communication de Nicolet qui vient d'avoir une conversation téléphonique avec Tunis. Boulharouf fait savoir que le GPRA, à la suite des déclarations de Joxe à Oran, a décidé de surseoir à la conférence d'Evian tant que le gouvernement français ne déclarera pas de façon explicite qu'il renonce à des négociations parallèles avec des soi-disant autres tendances algériennes. Boulharouf viendra très prochainement en Suisse pour nous expliquer les raisons de cette décision.

Bucher essaie de nouveau, bien que ce soit le Vendredi saint, d'entrer en communication avec Paris. Il atteint finalement de Leusse, vingt minutes avant la publication du communiqué algérien. De Leusse en prend note et ajoute que pendant les fêtes de Pâques il désirerait avoir un interlocuteur au bout du fil en Suisse.

Bucher reste donc à son domicile du vendredi au dimanche soir. Cependant, aucune communication ne lui parvient de Paris. De l'autre côté, les contacts avec Tunis sont interrompus et Bucher apprend le dimanche soir par la radio que Boulharouf est déjà à Rome et poursuit son voyage vers la Suisse.

Le 3 avril, Bucher va chercher Boulharouf à Kloten, parvient une fois de plus à dépister ses poursuivants et arrive avec Boulharouf dans la nuit à Genève.

Pour ma part, me trouvant en Touraine, je m'étais mis en relation téléphonique avec le Chef du DPF sitôt après avoir eu connaissance de la volte-face du GPRA. Comme je devais prendre contact avec Joxe à Paris le 4 avril, le Chef du DPF me dit qu'il est inutile que je revienne d'abord en Suisse.

Le 2 avril, le Premier Ministre Debré, qui passe deux jours dans sa maison de l'autre côté de la Loire, m'invite à dîner avec nos épouses le lendemain soir afin de rencontrer Joxe qui sera aussi présent. J'accepte, à condition de pouvoir venir incognito.

Le 3 avril, Bucher me téléphone, à mots couverts, l'essentiel de ce que Boulharouf, qui n'est pas encore arrivé en Suisse, lui a fait savoir par l'intermédiaire de Nicolet. La raison de la volte-face du GPRA réside dans la crainte de l'ouverture, par la France, de négociations parallèles avec le MNA. Cette crainte est basée sur la déclaration de Joxe à Oran ainsi que sur de nombreux renseignements parvenus à Tunis par des voies latérales où l'on retrouve les personnages, dont le journaliste Favrod, qui ont, depuis le début, tenté de se mêler de cette affaire et de la brouiller. Si cette crainte de négociations parallèles avec le MNA était dissipée, rien ne s'opposerait plus à ce que la négociation d'Evian commence comme prévue. La libération de Ben Bella n'est pas un préalable. Toutefois, elle contribuerait à créer un climat favorable. Le GPRA désire que toutes les questions soient traitées à l'intérieur de la négociation et qu'aucune initiative ne soit prise à l'extérieur, sinon elle risquerait de provoquer un gel du côté algérien. Le GPRA désire que les organes officiels ou officieux restent calmes et s'abstiennent de toute déclaration intempestive. Les délégués algériens à la sécurité

sont déjà à Genève et ont reçu l'instruction d'y rester et de poursuivre leurs préparatifs.

Muni de ces renseignements, je me rends, en compagnie de ma femme, à Montlouis, dans la demeure privé du Premier Ministre, avec une voiture à plaques françaises et des papiers d'emprunt. Sur une terrasse dominant les méandres de la Loire qui miroitent aux dernières lueurs du crépuscule, nous traversons un important service d'ordre dissimulé dans les bosquets et nous ne pénétrons dans la maison qu'après avoir été discrètement examinés par la garde du corps de notre hôte. Joxe est arrivé en voiture, suivi d'une autre automobile remplie de policiers, armés de mitraillettes et de grenades.

Après un dîner très amical, nous laissons nos épouses au salon pour nous retirer dans le bureau de Michel Debré où la conversation s'engage à trois, avec, pour seul témoin, une grande photographie dédicacée du Général de Gaulle.

Mes deux interlocuteurs et amis sont très ennuyés du coup d'arrêt donné par le GPRA à cause du MNA. Ils savent que ce mouvement et son chef Messali Hadj n'ont plus d'influence sur la rébellion algérienne. Ce sont des reliques du passé, mais d'un passé récent puisque Messali Hadj est toujours détenu en France et traité comme un ennemi prisonnier. Sans que mes interlocuteurs aient à me le dire, je sais que certains responsables dans l'administration française et jusque dans les services de la Présidence de la République, ont joué et jouent peut-être encore la carte MNA dans l'espoir de diviser les Algériens et de faire pièce au FLN. Le gouvernement français est en quelque sorte prisonnier de la fiction qu'il a créée. Il doit maintenir qu'il aura des discussions avec le MNA, tout en sachant que celles-ci sont d'une importance négligeable. Il n'est donc pas question de démentir ce que Joxe a dit à Oran, d'ailleurs d'une manière beaucoup moins percutante que la presse ne l'a présenté. Je sens chez Debré et Joxe un mélange de regret que le rendez-vous d'Evian soit manqué, et d'embarras devant cette impasse dont il ne sera pas facile de sortir. De plus, le Général de Gaulle médite à

Colombey les deux Eglises sur sa prochaine conférence de presse et n'entend pas être dérangé par ces péripéties. Dans ces conditions, la tâche de l'intermédiaire suisse sera d'amortir le choc et de gagner du temps.

Le gouvernement français ne veut pas se presser. Avant toute chose, il désire que je retourne à Genève pour voir Boulharouf, pour l'écouter et rapporter ses propos à Paris. De Leusse ne doit plus voir Boulharouf, car le gouvernement français considère que les conversations secrètes franco-algériennes sont terminées et qu'elles ont épuisé toutes leurs possibilités.

Les Français sont prêts à se rendre au rendez-vous d'Evian et ont par conséquent évité toute polémique au sujet du dernier communiqué du GPRA. Ils doivent cependant consulter le MNA, mais pas de façon spectaculaire. Il n'est pas question de libérer Ben Bella avant la cessation des hostilités parce qu'il est considéré comme un prisonnier de guerre. Ils avaient avisé les Algériens, au cours de la deuxième rencontre secrète, de leur intention de consulter le MNA. Ils craignent que les Algériens cherchent un succès déjà avant la négociation en obtenant l'élimination du MNA. Ils notent le bref laps de temps qui s'est écoulé entre le communiqué du FLN annonçant la conférence d'Evian et celui dans lequel il déclare ne plus vouloir y aller. Ceci semble indiquer que l'affaire était prévue d'avance et que la déclaration de Joxe à Oran n'aurait été qu'un prétexte.

Etant donné que je n'ai pas encore de renseignements directs sur ce que Boulharouf est venu dire en Suisse, je me contente de prendre note de la position française et il est entendu que je reverrai Joxe le jour suivant à Paris, avant de retourner à Genève.

Le lendemain, la presse et la radio françaises annoncent que le Premier Ministre a reçu Joxe à dîner la veille et qu'ils se sont entretenus de la conférence d'Evian. Les précautions que j'avais prises pour passer une fois de plus inaperçu, se trouvaient pleinement justifiées.

Le 4 avril, Bucher, après avoir parlé avec Boulharouf, me confirme que le GPRA veut toujours négocier et se rendre à Evian, qu'il n'y a pas d'autres obstacles que la question du MNA. Le GPRA désire ardemment une rectification française sur ce point,

qui lui permettrait d'aller à la négociation. Le même jour, je confirme à Joxe ce que je lui avais dit la veille au soir, mais à titre d'hypothèse personnelle puisque je n'avais pas encore de renseignements directs. Le GPRA veut toujours commencer la négociation à Evian, le 7 avril, à condition que l'hypothèque MNA soit levée. Il n'y a pas d'autre obstacle.

Joxe me dit que le Général ne rentrera que le lendemain soir et que, pour toutes instructions, il lui avait téléphoné, le samedi précédent, 1^{er} avril, de ne pas se presser, de ne pas s'inquiéter, de ne rien dire et de ne rien faire avant son retour. Par conséquent, Joxe doit attendre sa conversation avec le Général pour fixer sa ligne de conduite.

Joxe pense que cette affaire MNA n'est que le prétexte d'une dérobade. Il n'envisage pas de démentir l'éventualité de négociations avec le MNA, car des pourparlers auront lieu, à réitérées reprises si cela est nécessaire, mais pas sur le même pied qu'avec le GPRA. C'est la différence entre "le cheval et l'alouette". Il n'est pas question non plus de démentir la déclaration d'Oran car cela équivaudrait à reconnaître de facto le GPRA comme seul interlocuteur et unique représentant des Algériens.

Devant le risque d'une impasse totale et durable, je suggère la formule d'une réunion à Evian à un échelon inférieur pour dissiper le malentendu, avant la conférence proprement dite. Ainsi, le GPRA pourrait sauver la face, on éviterait la reprise de pourparlers secrets, et surtout les protagonistes seraient mis face à face. Joxe trouve la formule intéressante mais ne peut y souscrire avant d'y avoir été autorisé par le Général.

En conclusion, je peux faire part à Boulharouf de la surprise des Français, constater que ceux-ci restent sur leur position telle qu'elle figure dans le communiqué du 30 mars, qu'ils sont prêts à se rendre à Evian comme prévu et qu'ils n'envisagent pas de la même façon les négociations avec le GPRA et celles avec le MNA. Joxe me demande enfin de lui faire part de la réaction de Boulharouf.

Le 5 avril, rentré à Genève, Nicolet m'informe que Boulharouf et le GPRA sont entièrement braqués sur l'affaire du MNA. Le message de Tunis à Bucher, et transmis par celui-ci à de Leusse dans la nuit du 29 au 30 mars, avait pour but d'élucider ce qu'il y avait de vrai derrière les bruits de préparation d'une négociation à Senlis entre la France et le MNA. La déclaration de Joxe à Oran, selon laquelle il négocierait aussi avec le MNA, a été interprétée par le GPRA comme la réponse française à son message. Elle a fait l'effet d'une gifle et a confirmé le GPRA dans sa crainte de voir le MNA prendre une place équivalente à la sienne au cours d'une négociation parallèle. Selon Nicolet, s'il n'y a pas un geste ou une parole de détente de la part de la France, les durs du GPRA (Boussouf, Ben Tobbal) feront fermer la porte à la négociation et se retourneront vers l'Est, surtout à la suite de l'intervention américaine à Tunis, jugée très malencontreuse par les Algériens.

Il faut donc gagner du temps jusqu'à ce que l'on connaisse la position qui sera prise à Paris après le retour du Général.

Dans ces conditions, nous prévoyons de rencontrer Boulharouf le lendemain seulement. Toutefois, le soir même, je téléphone à Joxe, à Paris, pour préciser - à mots couverts - que l'on se trouve devant une position émotionnelle de Boulharouf et de ses dirigeants, entièrement fixée sur l'affaire du MNA. Je mets aussi Joxe en garde contre une trop longue attente et le risque que nous ne puissions pas garder Boulharouf beaucoup plus longtemps en Suisse. En effet, sous le prétexte d'informer les autorités suisses de la décision du GPRA de ne pas se rendre à Evian, Boulharouf est surtout venu dans l'espoir que je pourrais obtenir des Français un geste ou une parole de détente qui permettrait au GPRA, sans perdre la face, de revenir sur sa décision. Le GPRA semble avoir regretté très vite la rapidité et la violence de sa réaction à la suite de la déclaration de Joxe à Oran, puisqu'il a immédiatement dépêché Boulharouf en Suisse afin d'essayer de rattraper la chose.

Le 6 avril, un message de Joxe me fait savoir qu'il désire me voir le lendemain à Paris.

Dans la soirée, avec Bucher, je donne à Boulharouf les réactions recueillies à Paris, à savoir: surprise des autorités françaises devant la volte-face du GPRA, maintien des termes du communiqué du 30 mars annonçant que la France se rendait à Evian, volonté inchangée de commencer la négociation et, enfin, abstention de toute polémique. Puis je demande à Boulharouf ce qu'il attend de la France.

La substance de son explication, assez longue et peu claire, est la suivante: L'affaire du MNA n'est pas tellement une question en soi qu'une affaire de loyauté. Après tous les efforts déployés pour s'acheminer vers une solution pacifique, le fait que le gouvernement français monte maintenant en épingle le MNA, crée un tel doute sur ses intentions que cela équivaut à un torpillage de la négociation espérée. Il est impossible de se rendre à la négociation avec un doute aussi sérieux sur la loyauté du partenaire. Il importe d'éviter toute confusion pour qu'en cas d'échec les responsabilités soient bien établies, ce qui ne serait pas possible avec une négociation parallèle qui brouillerait la situation. Il faut donc faire table rase avant de commencer la négociation avec le GPRA. Boulharouf affirme son désir passionné de paix, mais s'il n'est pas réalisable, lui et ses compagnons se jetteront avec d'autant plus de violence dans la poursuite de la guerre. En définitive, Boulharouf attend un geste de Paris montrant clairement que le gouvernement français s'en tient véritablement au communiqué du 30 mars dans lequel il a déclaré vouloir se rendre à Evian pour discuter avec le FLN toutes les questions relatives à l'autodétermination.

Le 7 avril, à Paris, je rapporte à Joxe l'essentiel de cette conversation. Je lui donne aussi le texte, téléphoné par Bucher à de Leusse dans la nuit du 29 au 30 mars, pour lui expliquer le déclenchement psychologique de la crise actuelle. Joxe ne connaît pas ce texte. Les craintes de Bucher que de Leusse, tiré de son sommeil au petit matin, n'en ait pas saisi la portée et ne l'ait pas transmis à son chef sont malheureusement confirmées. Le GPRA a interprété la déclaration de Joxe à Oran comme une réponse à son message de mise en garde, alors que Joxe parlait à Oran sans avoir connaissance de cette mise en garde.

J'ajoute que Boulharouf accepte l'idée de conversations ou même de négociations de la France avec MNA, pourvu qu'elles aient lieu avant la négociation avec le FLN, mais pas en même temps que celle-ci. Dans ces conditions, je vois trois possibilités:

- 1) Une conversation avec le MNA avant la négociation d'Evian dans l'espoir que cette négociation, une fois engagée, l'affaire du MNA reprendra sa vraie place qui est en réalité insignifiante.
- 2) Une déclaration du Général qui rassure le GPRA et balaie tout ce qui a été dit depuis le communiqué du 30 mars.
- 3) Des conversations préliminaires entre deux experts des deux côtés pour préparer l'ordre du jour de la conférence d'Evian, conversations au cours desquelles la question MNA serait discutée et élucidée.

Joxe me dit que le Général est très irrité, qu'il est nécessaire, avant toute chose de l'apaiser et qu'il serait bon, à ce propos, de voir de nouveau Debré. Nous nous rendons à Matignon séparément. Joxe dans sa voiture officielle, par la grande porte, tandis que je me dirige, par mes propres moyens, vers la petite porte de derrière où l'instruction a été donnée de me laisser passer. Lorsque j'y arrive, la porte est discrètement entrebaillée et un homme s'efface pour me laisser entrer dans le jardin où je me trouve devant les canons de trois mitraillettes portées par trois gardes du corps.

Debré confirme que l'affaire du MNA est d'importance minime, qu'il faudrait pouvoir la déglonfler et revenir aux termes du communiqué du 30 mars. Il retient ma formule n° 3 d'une conversation préliminaire entre experts sur l'ordre du jour. Il craint la formule n° 1, conversation avec le MNA préalable à celle d'Evian, car le FLN pourrait s'en saisir comme d'un prétexte pour se déclarer offensé que l'on donne la préséance au MNA. La solution n° 2 est assez dangereuse vu l'état d'esprit du Général qui est très irrité et pas du tout disposé à faciliter les choses par des déclarations publiques.

Debré et Joxe verront le Général le soir à dix heures, ils lui suggéreront la formule n° 3. Je retrouverai Joxe le lendemain matin.

De même que sur les bords de la Loire, Debré était tout aussi ennuyé que Joxe de l'accident survenu à cause de cette malencontreuse affaire du MNA. Il était manifeste que Debré voulait la négociation tout autant que Joxe. Il se rendait compte qu'il n'y avait pas d'autre issue et qu'il fallait éviter à tout prix de renouveler l'échec de Melun. J'ai senti qu'à ce moment Debré et Joxe joignaient leurs forces pour retenir le Général par ses basques et l'empêcher de faire un éclat public qui aurait détruit toute possibilité d'arranger les choses.

Le 8 avril, Joxe me rapporte que le Général de Gaulle est de forte mauvaise humeur et, de plus, entièrement occupé à préparer la conférence de presse qu'il donnera le 11 avril. Dans ces moments, on ne peut guère lui parler de quoi que ce soit d'autre. Le Général ne croit plus à la volonté du FLN de négocier. Il est donc pour lui inutile de faire un geste. Les choses traînent depuis trois mois. La France a fait deux concessions majeures. D'une part, elle a balayé les préalables et, d'autre part, elle a accepté de s'engager dans la négociation à l'échelon gouvernemental avec ce seul résultat que le FLN lui demande de nouvelles concessions. Pour Joxe, il n'est pas question d'envisager quoi que ce soit de nouveau avant la conférence de presse du Général, le 11 avril.

Puis, nous nous rendons de nouveau séparément chez Debré et nous convenons que je rapporterai ce qui suit à Boulharouf:

- 1) Le message du 29 mars de Tunis n'est pas parvenu à Joxe, à la suite d'un fâcheux trou dans les transmissions. Donc Joxe n'en avait pas connaissance lorsqu'il a parlé à Oran.
- 2) Le gouvernement français ne change pas sa position antérieure. Il n'y a aucun recul de sa part. Toutefois, le Général est surpris et même inquiet qu'on lui demande encore un geste, alors

qu'il en a déjà fait plusieurs de nature essentielle. Cela signifie-t-il que le FLN en demandera plus et chaque fois de nouveaux? Le Général ne veut pas être entraîné dans un engrenage et trouve cette accumulation d'exigences injustifiée.

Quant à la question du MNA, il n'y a pas de commune mesure entre lui et le FLN, donc le fait de monter en épingle cette affaire semble constituer un prétexte. De plus, la recrudescence des attentats et du terrorisme, notamment en Métropole, ne facilite pas la préparation de l'opinion publique en faveur de la conférence d'Evian. Le Général a relu tous les procès-verbaux des rencontres secrètes. Il veut bien croire que Boulharouf désire la négociation et la paix, mais il ne croit pas qu'il en soit de même de l'organisation (c'est-à-dire du GPRA).

En terminant, je demande si je peux suggérer à Boulharouf que la délégation du GPRA se rende à Evian, mais qu'on commence par une rencontre entre chefs de délégation pour parler méthode.

Le 8 avril toujours, revenu à Genève, je demande au Chef du DPF, après l'avoir informé, s'il m'autorise à dire à Boulharouf que du point de vue suisse l'heure de la décision est arrivée, qu'il n'est plus possible d'atermoyer et qu'il est nécessaire de se déterminer.

Une partie de la nuit est consacrée ensuite à une longue conversation avec Boulharouf, auquel je communique d'abord le message du gouvernement français. Puis, à titre personnel, je lui livre mon sentiment que le moment est venu où le GPRA doit se décider à négocier ou à y renoncer. L'ère des rencontres secrètes est terminée, de même que l'ère de la pré-négociation. L'utilité de l'intermédiaire suisse est usée et je me sens au bout de mes possibilités. Nous avons apporté deux éléments déterminants, à savoir: la rencontre sans préalable et l'engagement du gouvernement français dans la négociation. La Suisse ne peut pas faire plus. Elle doit savoir maintenant si la conférence d'Evian aura lieu ou non, car elle est sollicitée de contribuer à mettre fin à des hostilités dans une autre partie du monde, en organisant, à Genève aussi, une conférence sur le Laos.

Je suggère, à titre personnel toujours, que si le GPRA a encore des craintes à cause de l'affaire du MNA, une conversation préliminaire ait lieu à Evian entre les deux chefs de délégation pour parler méthode, tout en sachant que c'est un euphémisme qui recouvre en réalité le MNA.

Je demande ensuite à Boulharouf de présenter à Tunis une mise au point au sujet du message de mise en garde du 29 mars, qui n'est pas parvenu jusqu'à Joxe, de préciser que le gouvernement français n'a pas changé sa position antérieure et qu'il n'y a pas de recul par rapport au communiqué du 30 mars, d'ajouter que cette affaire du MNA amène le Général de Gaulle à douter de la volonté du GPRA de négocier, et enfin, pour dissiper tout malentendu, d'envisager une rencontre entre chefs de délégation à Evian, préalable à la conférence proprement dite.

Boulharouf est d'abord très négatif et tendu. Bucher et moi devons répéter longuement tout ce que j'avais dit en premier lieu, pour l'amener à se détendre peu à peu, à entrer dans nos vues et à accepter finalement de transmettre à Tunis le message français, le point de vue suisse sur la nécessité de se déterminer et ma suggestion d'une rencontre entre chefs de délégation. En terminant, j'insiste sur l'importance de hâter la réponse de Tunis de façon qu'elle arrive avant la conférence de presse du Général, c'est-à-dire le lundi, 10 avril.

Le 10 avril, dans l'après-midi, Boulharouf me donne la réponse suivante du GPRA:

- "1) Le GPRA confirme sa volonté de négocier et reste fidèle au communiqué du 30 mars. Une preuve de cette bonne volonté est fournie par le fait qu'il a pris soin d'avertir les autorités suisses, la veille de la publication de ce communiqué, de la "manoeuvre MNA", qui risque de tout mettre en cause.
- 2) Si le FLN n'accorde pas d'importance au MNA en tant que tel, par contre il attache grande importance au fait que le gouvernement français veut mener à tout prix les négociations franco-FLN en même temps que les "conversations" ou "consultations" avec le MNA. Ce fait démontre que les Français

ne donnent pas à la négociation le même sérieux que nous. Les pourparlers avec nous doivent se dérouler dans la clareté. Nous ne voulons à aucun prix d'équivoque.

- 3) Les Français peuvent déclarer publiquement s'en tenir au communiqué du 30 mars. Par eilleurs, ils ne doivent pas mener de conversations dans le même temps avec le MNA.
- 4) Si le gouvernement français désire régler l'incident MNA - le seul qui s'oppose à la rencontre d'Evian - il y a possibilité de le faire à l'échelon d'émissaires qui se réuniraient le plus rapidement possible.
- 5) Le GPRA apprécie hautement les efforts faits par le gouvernement fédéral pour aboutir à la paix. Il en a toujours tenu compte. La preuve en est donnée par le fait que nous avons chaque fois mis au courant les autorités suisses de ce qui s'est passé avec la France. C'est dans ce sens que nous avons tenu à alerter nos amis suisses, la veille du 30 mars, pour leur signaler le danger de la "menace MNA" qui risque, avons-nous insisté, de tout remettre en cause."

Je ne cache pas à Boulharouf que cette réponse est dangereuse, en lui montrant l'insuffisance d'une rencontre secrète entre émissaires au lieu de celle des chefs de délégation ou ministres à Evian. Bucher et moi obtenons l'amélioration du point 3 pour lui enlever son caractère comminatoire et le transformons, avec l'accord de Boulharouf, en:

"Les Français peuvent déclarer publiquement s'en tenir au communiqué du 30 mars, qui stipule que les pourparlers doivent se dérouler avec le FLN."

Boulharouf me demande de transmettre à Paris le message du GPRA aussitôt que possible pour qu'il ait un effet favorable avant la conférence de presse du Général. J'accepte de le faire, tout en relevant que l'effet risque plutôt d'être négatif.

Dans la nuit, j'appelle Joxe au téléphone et lui dicte le message du GPRA en omettant, toutefois, le point 5 qui concerne la Suisse et risquerait de froisser la susceptibilité française.

Joxe est très déçu de ce message. "Ils n'ont pas compris, ils sont pointilleux" - commente-t-il. J'ajoute que la suggestion d'une rencontre entre chefs de délégation n'a pas été retenue à Tunis.

Le 11 avril, après la conférence de presse du Général de Gaulle, de Leusse me téléphone de Paris les "indications de conversation" suivantes:

- "1) Il n'y a pas de manoeuvre MNA. Il y a un fait dont à Paris on tient compte et dont on a toujours tenu compte.
- 2) Les responsables du FLN semblent imaginer que la méthode (c'est-à-dire consultations avec différentes tendances) inspirée à Paris par les formes mêmes de la rébellion, doit conduire à des pourparlers rivaux; on s'en étonne.
- 3) Il n'est pas dans l'intention de Paris d'envoyer à Genève un émissaire pour discuter de ces questions avant l'ouverture de la conférence d'Evian, conférence à laquelle on est toujours prêt à se rendre selon la teneur du communiqué de Paris."

Dans la soirée et la nuit, Bucher et moi recommençons l'exercice. Je donne à Boulharouf la substance des indications de conversation en les présentant de façon aussi positive que possible. Le fait que ce texte m'ait été transmis à titre d'indication, non seulement m'autorisait, mais m'invitait à m'efforcer d'en tirer le meilleur parti possible.

Boulharouf est très négatif. Irrité par la conférence de presse du Général, il se déclare très déçu, Il constate que les Français insistent sur le MNA. Il y voit une manoeuvre de division des Algériens. Le rejet de la proposition d'une rencontre secrète prouve, à son avis, que les Français n'ont pas la volonté d'arranger les choses.

Bucher et moi devons nous employer une fois de plus à lui faire voir la situation sous un jour meilleur et à lui montrer les aspects positifs du message de Paris. J'ajoute, en parlant du

point de vue suisse, qu'à notre avis l'opinion publique mondiale ne comprendrait pas un refus du GPRA d'entrer en négociation, que ses chefs ont la possibilité de créer l'Algérie dans la paix, de montrer qu'ils sont des hommes d'Etat et de faire preuve de sens des responsabilités. Les dirigeants algériens ont une occasion historique à saisir; s'ils la manquent, ils prendront une grave responsabilité vis-à-vis de leur peuple.

Boulharouf est manifestement ébranlé. Il prend note avec grande attention de ce que je lui dis et nous assure qu'il rapportera au GPRA l'opinion suisse à laquelle ses chefs attachent la plus grande importance. Il s'en retournera à Tunis pour prendre part à la réunion du GPRA prévue pour le samedi 15 avril et me téléphonera dans la soirée de ce jour. J'insiste sur la nécessité d'une réponse à la fin de la semaine, à cause de la réponse que les autorités suisses doivent donner au sujet de la conférence du Laos qui doit se tenir aussi à Genève, et afin de permettre aux autorités fédérales et genevoises de procéder aux préparatifs nécessaires.

Le 12 avril, Joxe me téléphone de Paris au début de la matinée pour prendre la température. Je dois lui répondre que l'état du malade est plutôt médiocre.

Le 15 avril, Boulharouf me téléphone de Tunis pour dire qu'il rappellera de nouveau le 19, car il n'a rien à dire pour le moment. Je le presse de rappeler plus tôt, mais il ne peut pas le faire parce que ses "amis" n'auront fini leurs travaux qu'à cette date. Je fais part à Joxe de ce délai pour que Paris prenne patience et sache que rien n'est perdu encore.

Le 17 avril, à Paris, Joxe me dit que le gouvernement français est disposé à attendre patiemment un nouveau rendez-vous avec le GPRA à Evian. Toutefois, il a reçu des renseignements incontrôlés, selon lesquels le GPRA aurait l'intention de demander la reprise des pré-négociations secrètes.

Au sujet des menés activistes sur lesquelles je lui demande son opinion à cause des menaces qui ont été largement répandues à Genève, Joxe estime que la direction est en Algérie, mais qu'elle bénéficie d'appuis en Métropole. En Algérie, le gouvernement français ne peut agir utilement car la police et la magistrature sont entièrement favorables aux activistes.

Enfin, Joxe me signale des intrigues contre le Chef du DPF. Le journaliste suisse Favrod aurait approché le deuxième bureau français, en se disant agent du Service des Renseignements suisse et émissaire personnel du Chef du Département militaire fédéral. Favrod aurait fait état de l'existence de deux tendances en Suisse et d'une opposition militaire à l'attitude adoptée par le Conseil fédéral en faveur du rapprochement franco-algérien.

Le 19 avril, Joxe me rappelle à Genève pour me confirmer, après contact avec le Premier Ministre, ce qu'il m'avait dit la veille à Paris, en ajoutant qu'aux menés activistes s'ajoute vraisemblablement une action du Général Salan et de l'OAS. Le 19 avril aussi, Boulharouf téléphone de Tunis pour annoncer son arrivée à Genève le dimanche 23, en laissant entendre qu'il sera probablement muni d'une réponse positive. J'insiste sur la nécessité qu'il arrive plus tôt, le vendredi 21 par exemple.

J'informe le Président de la Confédération et le Chef du DPF de la situation, ainsi que des renseignements donnés par Joxe sur les intrigues de Favrod. Il se révèle que celles-ci ne reposent sur aucun fondement en Suisse et sont, une fois de plus, le fruit de l'imagination de ce journaliste.

Le 20 avril, Boulharouf téléphone de Tunis qu'il essaie d'arriver samedi et j'insiste une fois encore sur la nécessité de faire vite.

Le 22 avril, le premier bulletin de la radio fait état de troubles à Alger et de l'interruption des communications entre Paris et Alger.

Boulharouf téléphone de Rome qu'il arrivera le lendemain à 12 heures à Genève.

VII. Le Putsch d'Alger

Dans les circonstances présentes et devant l'impossibilité de prévoir comment se développera ce qui est devenu le putsch d'Alger, nous prenons, encore plus que les autres fois, toutes les mesures de sécurité possibles.

Le dimanche 23 avril, Boulharouf emmené de Cointrin par une voiture de la police, est pris en chasse après deux tentatives de sortie de l'aérodrome. Les policiers ont toutes les peines du monde à dépister les poursuivants et aboutissent dans une auberge de la campagne genevoise, d'où Boulharouf me téléphone. Bucher et moi allons le chercher avec ma voiture, puisque celle de la police a été réperée et nous le conduisons, sans mal cette fois-ci, à l'Hôtel-de-ville.

Boulharouf nous lit un texte élaboré à Tunis et dont voici l'essentiel:

"Le GPRA prend acte des explications et des assurances données à la Suisse par la France. Il en ressort que le gouvernement français n'a pas eu l'intention d'opérer un recul par rapport à son communiqué du 30 mars, qu'il ne change pas sa position antérieure et que les engagements qu'il a pris lors des conversations secrètes restent valables.

Joxe n'était pas au courant de la mise en garde faite par le GPRA au sujet du MNA lors de sa déclaration d'Oran, qui de plus a été déformée par la presse. Le gouvernement français ne peut donner un démenti public mais n'entend pas mener des négociations rivales avec d'autres tendances algériennes.

Dans ces conditions, le GPRA considère comme apaisées les craintes qu'il a exprimées dans son communiqué du 1^{er} avril annonçant qu'il ne se rendra pas à Evian. Espérant qu'il n'y aura pas de geste remettant en cause l'esprit du communiqué

du 30 mars, le GPRA réaffirme sa volonté de paix et se déclare prêt à envoyer une délégation à Evian pour rencontrer une délégation française en vue d'engager des négociations.

Le GPRA va publier un communiqué dans ce sens, dont il tient, par courtoisie, à montrer au préalable le texte aux autorités suisses:

"Le GPRA a pris connaissance, au cours de sa réunion du 20 avril 1961, du rapport de M. Taïeb Boulharouf.

Après avoir pris note des éclaircissements donnés, le GPRA a décidé de proposer au gouvernement français une date à laquelle pourraient s'engager à Evian les négociations entre la délégation française et la délégation algérienne."

Le GPRA envisage un deuxième communiqué qui serait publié à Paris et à Tunis, dans lequel la date du début de la négociation serait annoncée, date qui pourrait être le 11 mai."

Après cette lecture, Boulharouf demande que ce message soit transmis à Paris. Il attendra à Genève la réponse pour se mettre d'accord avec les Français sur la date du début de la conférence et celle de la publication du communiqué l'annonçant, par exemple une semaine avant le 11 mai.

En écoutant Boulharouf, tandis qu'un transistor sur la table nous donne les développements du putsch d'Alger, qui menace de tout remettre en cause alors que nous touchions de nouveau au but, je me rends compte que les textes apportés par Boulharouf sont le résultat de décisions prises avant que ne commence la sédition militaire en Algérie.

Au moment où prend fin l'épisode du MNA dont le putsch d'Alger fait apparaître dans des conditions tragiques combien il était malencontreux et inutile, je m'interroge une fois encore sur les raisons profondes de la volte-face du GPRA. Certes, les chefs du FLN qui se veulent dirigeants de tout le peuple algérien, réagissent très vivement dès que leur autorité exclusive sur l'ensemble de leurs compatriotes est contestée. A l'égard du MNA ils réagissent avec d'autant plus de vivacité que beaucoup d'entre eux ont été dans

le passé membres du MNA pour la seule raison que le FLN n'existait pas encore.

Mais ce n'est pas toute l'histoire. Le recul du GPRA a aussi été motivé par la maladie de Belkacem Krim. Des neuf hommes qui ont commencé la rébellion armée contre la France en 1954, Krim est le seul qui soit encore vivant et en liberté. Il est probablement l'homme le plus influent et le plus écouté du GPRA parce qu'il incarne à la fois le combattant du maquis et l'homme politique qui a acquis l'expérience du monde comme ministre des affaires étrangères. Lors de la réunion fatidique au cours de laquelle fut décidée la participation à la conférence d'Evian, c'est l'avis de Krim qui a fait le poids et emporté la décision contre la minorité qui voulait poursuivre la guerre jusqu'à la victoire et ne pas négocier. C'est aussi Krim qui a été choisi pour diriger la délégation algérienne à Evian parce qu'il pouvait mieux que tout autre faire accepter par le GPRA les résultats de la négociation.

A peine cette décision prise, l'ablation à chaud de sa vésicule biliaire mettait Krim hors de combat pour un temps indéterminé. Le GPRA, au moment où il s'apprêtait à sortir de l'ombre pour affronter sur la place publique une négociation dont dépendrait le destin des Algériens, s'est trouvé privé du pilier sur lequel reposait dans une large mesure toute l'opération. Qu'il ait été pris de vertige, qu'il ait saisi la première occasion de battre en retraite, cela est vraisemblable, surtout lorsque cette occasion était une déclaration du ministre français des Affaires Algériennes qui semblait mettre sur un pied d'égalité le MNA dédesté et méprisé et le GPRA. Et puis, avec Belkacem Krim en pleine convalescence et après trois semaines de réflexions salutaires sur les inconvénients des réactions publiques trop vives, le GPRA se sent de nouveau disposé à négocier.

En tout état de cause, les généraux rebelles d'Alger lui font vite oublier les doutes et les appréhensions qu'il pouvait encore avoir. En fait, pendant les 4 jours du putsch on sent que le gouvernement français et le GPRA se trouvent du même

côté, provisoirement alliés contre la sédition militaire qui a éclaté en Algérie.

Cependant, Boulharouf qui voyage depuis deux jours, ne réalise pas, faute d'informations, toute la portée du putsch d'Alger. Après lui avoir montré que nous nous trouvons devant une situation nouvelle aux développements encore imprévisibles, j'ajoute seulement que je m'efforcerai de donner connaissance de son message à Paris, dans la mesure des moyens de communication encore utilisables.

La situation est à la fois paradoxale et embarrassante pour l'intermédiaire qui doit transmettre à Paris une information capitale, tout en sachant que ses interlocuteurs sont occupés à scruter le ciel dans l'attente d'une éventuelle descente de parachutistes. Par acquit de conscience, j'appelle dans la nuit les domiciles privés de de Leusse et de Joxe, mais sans m'étonner que leurs téléphones sonnent dans le vide.

Le 24 avril, après avoir consulté, une fois encore, le Chef du DPF, je demande à Boulharouf si le premier communiqué a déjà été publié à Tunis et s'il estime désirable que je poursuive mes efforts pour transmettre son message à Paris après les essais infructueux de la nuit dernière.

Boulharouf pense que le premier communiqué devrait paraître ce matin à Tunis et me laisse libre de décider du "timing" de la transmission de son message à Paris. Je lui réponds que j'aimerais avoir des indications sur les sentiments actuels du GPRA à la lumière des événements d'Alger. J'ajoute que si le premier communiqué n'est pas encore sorti, il serait préférable, vu la situation en Algérie et en France, de surseoir à sa publication afin que le GPRA évite de donner l'impression qu'il cherche à profiter de la situation très difficile du gouvernement français face à une rébellion militaire, pour marquer un point.

Après avoir pris contact avec Tunis, Boulharouf rapporte qu'il est souhaitable que Paris sache que la nouvelle proposition du GPRA est antérieure au putsch d'Alger, que le GPRA est toujours prêt à se rendre à Evian dès que les Français seront disposés à le

faire et, enfin, que le communiqué ne sera pas publié. Boulharouf ajoute qu'il n'est pas nécessaire de transmettre immédiatement ce message à Paris et que je peux attendre l'évolution des événements.

Peu après, le Chef du DPF m'apprend que les Ambassadeurs du Royaume-Uni et de l'URSS ont officiellement demandé à Berne que la conférence du Laos puisse commencer à Genève le 12 mai. Dans ces conditions, étant donné les très grandes difficultés qu'il y aurait à faire démarrer en même temps à Genève les deux conférences, il semble préférable d'essayer d'entrer en communication avec Paris.

En fin d'après-midi, j'atteins de Leusse au téléphone. Je le sens extrêmement tendu et j'entends tourner le disque enregistreur d'écoute. Dans ces conditions, je passe tous les considérants du message du GPRA pour dire seulement que ce dernier est disposé maintenant à se rendre à Evian, qu'il propose le 11 mai et que sa décision a été prise avant l'événement d'Alger. Je demande à de Leusse, à l'intention des autorités suisses, de m'indiquer, quand cela lui conviendra, le sens de la réponse française ou de me donner une indication sur le moment où il voudra répondre. De Leusse déclare laconiquement que "c'est enregistré".

J'informe de ceci le Chef du DPF en recommandant instamment qu'on ne démobilise pas le dispositif mis en place à Genève en prévision de la conférence d'Evian. En effet, certaines personnes à Berne se demandent si, pour le cas où le putsch réussirait et où ses auteurs prendraient le pouvoir en France, il ne serait pas prudent de liquider au plus vite tout ce qui a été préparé en Suisse en vue de la conférence d'Evian.

Puis, j'apprends à Boulharouf que son message a été transmis et enregistré à Paris et qu'il est impossible de prévoir quand viendra la réponse. Il demande s'il doit rester encore à Genève. Je remarque que la réponse de Paris pourra être transmise par téléphone à Tunis mais que c'est à lui de décider s'il est nécessaire qu'il l'attende à Genève. Il ne faut pas lui donner l'impression que la Suisse a peur et veut se débarrasser de lui au plus vite.

Finalement, Boulharouf décide de retourner à Tunis et d'y attendre une communication de ma part.

VIII. Vers la rencontre d'Evian

La rébellion militaire en Algérie s'écroule aussi subitement qu'elle a surgi. Le 4 mai, à Paris, je remets à Joxe le texte complet du message du GPRA en ajoutant que celui-ci a montré un grand sens des réalités et a compris qu'il avait intérêt à s'abstenir de toute manifestation publique.

Toutefois, ayant noté des signes d'impatience du côté de Tunis j'ai informé Boulharouf de mon déplacement à Paris en laissant entrevoir la possibilité d'une communication le lendemain et en lui recommandant le calme et la patience en attendant.

Joxe propose que la conférence d'Evian commence le 16 mai. Le Général est très pressé. Il veut mettre les Européens en Algérie devant un fait accompli, car il a renoncé à les convaincre. Il veut liquider l'affaire rapidement et, après 4 jours pour mater la rébellion, 4 jours d'épuration et 4 jours pour tirer les conclusions, il entend que les affaires reprennent leur cours normal.

Tout en faisant une réserve à cause de la conférence du Laos qui doit commencer le 12 mai, je me propose d'élucider cette question de date aussi vite que possible.

Je mentionne à Joxe la démarche faite par l'Ambassadeur de France à Berne sur la liberté de mouvement et d'expression de la délégation du GPRA à Genève, en faisant remarquer que cette délégation se trouvera à Genève en plein accord avec le gouvernement français et que sa liberté de mouvement était une condition sine qua non de la conférence d'Evian. Joxe est d'accord là-dessus, sous réserve de déclarations insultantes qui seraient faites à Genève par le GPRA. Je le rassure en lui disant que notre gentleman's agreement avec le GPRA lui donne la liberté d'expression à Genève, mais exclut toute polémique contre des pays tiers et par conséquent contre la France. Joxe entend mener rondement la négociation. Après l'avoir entamée sur le ton qui convient entre combattants, il veut arriver très vite à définir les problèmes pour chercher les solutions.

A la suite d'un téléphone avec le Ministre Kohli, celui-ci me donne l'assentiment de la Suisse pour la date du 16 mai. J'en informe Joxe avant de quitter Paris pour essayer d'obtenir l'accord du GPRA sur cette date.

Le 5 mai, par téléphone, je communique à Boulharouf la proposition française de commencer le 16 mai et l'approbation de la Suisse, en insistant sur l'importance de se décider sans plus tarder.

Le 6 mai, Boulharouf laisse entendre que le GPRA demandera vraisemblablement un délai jusqu'à la fin du mois. Il réalise pour sa part que ce serait très malencontreux. Je le pousse dans ce sens en relevant, sur la base des expériences déjà faites, le danger d'un retard supplémentaire et les risques d'un nouvel accident.

Dans la soirée, Boulharouf propose le 22 mai et je le presse une fois de plus d'avancer cette date. Finalement, Boulharouf suggère que la conférence commence le 20 mai, par une séance inaugurale, à la suite de laquelle les deux parties profiteraient de la ~~Re~~côte pour se donner un temps de réflexion et reprendre le 22. Après quoi, je transmets cette proposition à Joxe qui trouve la formule intéressante.

Le 7 mai, à la suite de nouveaux téléphones avec Joxe et Boulharouf, l'accord est réalisé sur la date du 20 mai.

Les jours suivants sont consacrés à la mise au point des préparatifs et du texte du communiqué publié simultanément à Paris et Tunis le 10 mai, à 13 heures, dans la forme la plus laconique afin d'éviter de nouveaux incidents:

"Le gouvernement français fait connaître que les pourparlers annoncés par le communiqué du 30 mars s'ouvriront à Evian le 20 mai prochain."

Le 18 mai, dans l'après-midi, l'avion spécial de la Swissair à qui les Algériens ont tenu à se confier, se pose sur l'aérodrome de Cointrin. Toute la délégation du GPRA en sort, précédée par son président Belkacem Krim, qui fait une déclaration devant une armée de journalistes et de reporters. Il commence par

remercier chaudement les autorités suisses de tout ce qu'elles ont fait pour permettre cette conférence historique et de l'hospitalité qu'elles accordent à la délégation algérienne.

Un dernier point restait à régler: celui du protocole devant présider à la première rencontre.

Le GPRA, désireux de rester toujours sous la protection de la Suisse, avait, depuis le début des pourparlers, demandé que la délégation algérienne soit présentée aux Français par un Suisse. J'avais toujours fait la sourde oreille, mais ce principe avait été accepté par les Français au cours des pourparlers secrets dans l'hypothèse, toutefois, d'un transport par terre et d'une rencontre à la frontière. Avec des hélicoptères se rendant directement de Genève à Evian, l'affaire se présentait tout autrement et pouvait être délicate.

Le 18 mai au matin, un délégué français m'avait apporté une note à transmettre à la délégation algérienne, dans laquelle le protocole de la rencontre était fixé, par la plume du Général de Gaulle, dans les termes suivants:

"Il convient de se souvenir que les Délégations représentent des combattants, aussi, ne serait-ce que par respect pour les combattants eux-mêmes, les rapports des deux Délégations devront être marqués de la plus grande simplicité et même de la plus grande austérité.

Cette règle sera limitée au temps des combats; elle ne préjuge en rien l'avenir.

Dans ces conditions, la Délégation du FLN comprendra que ce ne sera en aucune façon par dérogation aux règles de la courtoisie protocolaire que le sous-préfet de Thonon-les-Bains ne pourra leur serrer la main. Pour les mêmes raisons cette disposition sera également valable à l'intérieur de la salle des séances."

Le 19, Bucher et moi allons faire une visite de courtoisie à Bois-d'Avault où la délégation algérienne nous reçoit

"in corpore". Nous profitons de l'atmosphère très amicale de cette rencontre et de l'euphorie du moment pour faire accepter aux délégués du GPRA le protocole prévu par le Général de Gaulle. Belkacem Krim, avec sa solidité paysanne agrémentée d'une bonne pointe d'humour, constate que seul le résultat compte et qu'en un moment historique il ne faut pas s'accrocher à des détails.

Le 20 mai, Bucher et moi ne pouvons pas résister au plaisir d'aller sur les quais de Genève voir les hélicoptères qui s'envolent de Bois-d'Avault, piquent sur Evian et emmènent les délégués du GPRA au rendez-vous où les attendent les représentants de la France contre laquelle ils ont pris les armes il y a 7 ans déjà.

CONCLUSION

Notre mission est terminée. La tâche qui nous a été assignée est remplie. Sollicités par le GPRA d'abord, puis par le Gouvernement français de leur permettre de se rencontrer officiellement, sans préalables et sans ordre du jour, nous y sommes parvenus après cinq mois d'efforts et de nombreuses péripéties.

Le secret, condition essentielle du succès de l'entreprise, a été gardé de la façon la plus hermétique. Cinq rencontres entre émissaires français et algériens ont été organisées en Suisse à l'insu du monde entier.

L'impasse de Neuchâtel, à la suite de la deuxième rencontre secrète, a été surmontée immédiatement grâce à l'initiative prise du côté suisse. La crise du MNA a été résorbée en grande partie par le rôle d'"amortisseur" - pour employer les propres termes de Joxe - que nous avons joué. De même, pendant le putsch d'Alger, nous avons maintenu les contacts et fait patienter les deux parties jusqu'au moment où les conditions d'une reprise de leurs pourparlers ont été de nouveau réunies.

Enfin, la rencontre franco-algérienne d'Evian a pu avoir lieu grâce au compromis que la Suisse a rendu possible en donnant, à la demande des Français et des Algériens, l'autorisation à ces derniers d'installer leur cantonnement et leur base de travail sur son territoire, à Genève.

Une fois la négociation entamée, la mission dévolue à la Suisse par la France et le GPRA était remplie, car le déroulement et l'issue des négociations sont du ressort exclusif des deux parties. La tâche de la Suisse était de les mettre en présence et de leur permettre d'entreprendre la négociation, mais pas d'intervenir dans celle-ci et, encore moins, de trancher les problèmes en discussion.

Si toutes les difficultés que nous avons rencontrées au cours de cette entreprise ont pu être surmontées, c'est grâce à la caution morale de la Suisse. Cela m'a été dit dans ces termes, aussi bien par Debré et Joxe que par les délégués algériens, Belkacem Krim le premier.

L'action traditionnelle de la Suisse en faveur du règlement pacifique des conflits, sa réputation de discrétion, le fait qu'elle s'abstient de menées politiques hors de ses frontières, sont autant de raisons qui ont déterminé le GPRA à s'adresser à nous, et le gouvernement français à s'engager dans la voie qui lui était ainsi ouverte.

Les montagnes de méfiance accumulées de part et d'autre ont pu être déplacées car, malgré leurs soupçons, Français et Algériens finissaient toujours par se persuader que l'autre ne pouvait pas se servir de la Suisse pour les attirer dans un piège. Seule la caution de la Suisse a permis aux Français et aux Algériens de ne pas trop douter de leur bonne foi respective et de s'engager dans la négociation.

Les responsabilités et les risques encourus par la Suisse dans cette opération se justifient déjà par l'importance du but à atteindre, savoir le rétablissement de la paix en Algérie et l'élimination d'un abcès qui empoisonne de plus en plus le monde occidental. Que ce but soit atteint ou non, échappe à notre contrôle et à nos moyens. Cependant, même en cas d'échec de la négociation franco-algérienne, nous ne devrions pas regretter cette honnête tentative.

Elle nous vaut déjà l'"amitié" du monde arabe, ce qui n'est pas un vain mot mais une réalité tangible comme nous l'avons

constaté dans la pratique. Par exemple, le GPRA a engagé son prestige auprès du Président Sékou Touré pour obtenir de lui la libération de notre compatriote Fritschi emprisonné en Guinée pour des raisons politiques. Elle nous apporte aussi un capital considérable de "good will" en Afrique du Nord et au-delà, dans tous les pays afro-asiatiques non engagés où les Algériens, du fait de leur lutte pour l'indépendance, ont une influence hors de proportion avec leur importance réelle. Cela a été confirmé par de nombreuses déclarations faites à Berne ou à nos représentants à l'étranger par des hommes d'Etat ou ambassadeurs de pays arabes ou de l'Afrique noire.

Du côté français, on trouvera peut-être tout naturel le service rendu. Cependant, dans une lettre adressée le 3 juillet 1961 à M. le Conseiller fédéral M. Petitpierre, le Premier Ministre français écrivait :

"Je tiens, au moment où vous allez quitter les hautes fonctions que vous avez assumées avec autorité, à vous dire combien j'ai apprécié la discrétion et la diligence dont vos services ont fait preuve dans la préparation, sur le territoire de la Confédération, des pourparlers d'Evian.

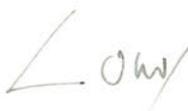
Je donne également tout son prix au rôle personnel que vous avez à cette occasion bien voulu jouer.

.....

Michel Debré"

Enfin, au moment où l'acuité du conflit Est-Ouest et la relance de la construction politique de l'Europe occidentale obligent la Suisse à réaffirmer la valeur de la neutralité, il est bon de montrer, par un exemple pratique, l'utilité de celle-ci et de rappeler aux grandes puissances que l'on a souvent besoin d'un plus petit que soi.

Annexes mentionnées


Olivier Long

Genève, le 23 septembre 1961

Note de M. Bucher sur les journées du 22 mars au 4 avril 1961

22 mars 1961:

Départ en voiture du DPF pour Sion à 16 h 30. Boulharouf arrive à Sion vers 22 h. Dépistons les voitures qui nous suivent à Montreux en tournant vers Châtel Saint-Denis et en changeant de numéro d'immatriculation (Soleure). Le lendemain, la presse communique que Boulharouf est arrivé à Berne ce que le Chargé d'Affaires tunisien ne veut pas démentir pour ne pas perdre la face.

Arrivons très tard à Genève. Longue conversation avec Boulharouf qui:

- a) nous communique officiellement que des négociations auront lieu entre Français et le GPRA à Evian et demande que la délégation du GPRA puisse séjourner en Suisse;
- b) demande que ce qu'il nous a dit fasse l'objet d'un communiqué de l'Agence télégraphique suisse, comme cela avait été le cas avec la démarche de l'Ambassadeur de France auprès du Ministre Kohli !
- c) nous dit que l'ouverture de la conférence sera fixée au 7 avril et qu'un communiqué commun franco-GPRA devrait l'annoncer le 31 mars à 11 h.

La même nuit, M. Long et moi-même rédigeons le premier communiqué suisse dans la matière, communiqué qui sera approuvé le lendemain matin par le Chef du Département.

23 mars:

Réunion secrète Boulharouf - de Leusse. Pendant cette réunion, de Leusse nous demande de lui faire savoir le plus rapidement possible si la Suisse serait à même de mettre des hélicoptères à la disposition de la délégation du GPRA pour ses mouvements

entre Genève et Evian. A ma demande, M. Probst se met en rapport avec le colonel Kaech et confirme, encore pendant la réunion, que cette possibilité existe.

Publication du communiqué à Berne. M. Fischli confirme aux journalistes que la Suisse, en particulier MM. le Conseiller fédéral Petitpierre, Long et Bucher ont facilité les contacts entre la France et le GPRA et ont organisé cinq rencontres secrètes.

24 mars:

Conférence interdépartementale et avec les autorités genevoises au sujet des mesures à prendre afin d'héberger le GPRA ainsi que pour discuter des desiderata de Boulharouf (Voir protocole de M. Tripet).

M. Petitpierre, mécontent des commentaires de la presse sur le rôle de la Suisse dans l'affaire algérienne, prépare un texte écrit avec des précisions qui sera affiché le même jour au foyer de la presse.

25 mars:

L'après-midi, différentes réunions à l'Hôtel-de-ville à Genève entre Boulharouf, Long et Bucher d'une part et Leyvraz, Howald, Jöhr et Baggenstoss de l'autre.

Vers 8 h du soir, arrivée de de Leusse, d'abord en réunion seul avec Boulharouf, puis ensemble avec Long et Bucher. Accord sur tous les points, sauf sur le texte du communiqué commun. Celui-ci sortira le 30 mars à 11 h mais chacune des deux Parties publiera le texte qui lui conviendra.

De Leusse et Boulharouf oublient d'examiner la question de l'échange des listes des membres des délégations respectives avant que ces noms soient publiés officiellement. Boulharouf nous prie de nous mettre en rapport avec de Leusse. Long tâche en vain de l'atteindre dans la nuit du 25 au 26 mars.

26/27 mars:

Moi non plus, je n'arrive pas à prendre contact avec de Leusse le 26 et dans la nuit du 26 au 27. Je l'appelle à son bureau le 27. Une heure plus tard, il me retéléphone pour me dire qu'il communiquera à notre Ambassade à Paris, le 30 mars, la composition de la délégation. Boulharouf, avec qui je me mets en rapport, est également prêt à suivre cette voie et informera donc notre Ambassade à Tunis de la composition de la délégation algérienne.

A l'occasion de mes conversations téléphoniques avec de Leusse, nous parlons également du communiqué commun. Lors de la seconde conversation, il me dit être d'accord de laisser tomber toute allusion à "peuple" ou "population", ainsi qu'à "les chefs de l'insurrection" ou "des chefs de l'insurrection". Il propose également la formule suivante: "Pour parler concernant les conditions de l'autodétermination et les problèmes qui s'y rattachent ...". Enfin, il se déclare d'accord de parler "des représentants du FLN" mais non pas du GPRA. Je me mets immédiatement en rapport avec Boulharouf qui est heureux de cette solution, même si elle ne donne pas satisfaction à 100 %. Le communiqué commun est dès lors acquis, ce que je puis confirmer à de Leusse encore dans la nuit du 29 au 30 mars (Voir ma note séparée).

28 mars:

Téléphone de Boulharouf qui demande:

- a) priorité sur un avion KLM pour son retour à Tunis;
- b) possibilité de frêter un avion Swissair pour la délégation du GPRA, de Tunis à Genève.

Dans les deux cas, avec l'aide de M. Zimmermann, je puis donner une réponse positive à Boulharouf. Swissair demande toutefois une confirmation au plus tard le 29 mars.

Boulharouf me communique aussi que les deux officiers de

la sécurité algérienne qui auraient dû rencontrer le même jour MM. Albayez et Leyvraz à Genève n'arriveront que le soir du 29 mars.

29 mars:

Boulharouf fait savoir que, pour des raisons de sécurité, la délégation du GPRA avait décidé de ne pas voyager ensemble. (Voir cas de Ben Bella et consorts). L'avion Swissair est alors décommandé.

Le soir du 29 mars, Boulharouf me fait les deux messages que j'ai essayé de transmettre pendant la nuit à Paris (Voir note séparée).

30 mars:

Le communiqué commun sort à 11 h à Paris et à Tunis.

L'après-midi a lieu la conférence de presse de M. Joxe à Oran.

Boulharouf me fait savoir qu'il sera de retour en Suisse le dimanche de Pâques au soir ou le lundi matin.

31 mars:

Je me prépare à partir pour l'Italie. Le taxi est déjà devant la porte. A 11h30, téléphone de Me Nicolet, qui vient d'avoir une conversation téléphonique avec Tunis. Boulharouf fait savoir que le GPRA, après les déclarations de Joxe, avait décidé de surseoir à la conférence d'Evian tant que le gouvernement français ne déclarerait pas explicitement qu'il renoncerait à des négociations parallèles avec des soi-disant autres tendances algériennes. Boulharouf se rendra très prochainement en Suisse pour nous expliquer les raisons de cette décision.

Je décide de rester à Berne, mais le vendredi-saint, le Ministère des affaires algériennes à Paris ne répond pas, la résidence de de Leusse non plus. Je m'adresse à l'Ambassade de France (Dennerly et Girard) pour leur demander de me mettre le plus rapidement possible en rapport avec de Leusse, étant donné qu'il paraissait important de l'avertir de la décision du GPRA avant que celle-ci soit communiqué officiellement à Tunis. De cette manière, je réussis à l'atteindre, vingt minutes avant la sortie du communiqué algérien. De Leusse me fait dire par l'intermédiaire de Girard que, pendant les jours de Pâques, il désirerait avoir un interlocuteur au bout du fil en Suisse. Je ne bouge donc plus de mon appartement du vendredi au dimanche soir. Cependant, aucune communication de Paris ne me parvient.

1^{er} et 2 avril:

Mes contacts avec Tunis sont interrompus, étant donné une courte absence de Me Nicolet. Je suis les événements à la radio. Le dimanche soir, j'apprends par Europe No 1 que Boulharouf est déjà arrivé à Rome et qu'il serait en route vers la Suisse. Je pars immédiatement en voiture pour Genève.

3 avril (lundi de Pâques):

Me Nicolet, également de retour à Genève, me communique à 10 h le matin que Boulharouf arrivera avec Alitalia à 16h50 à l'aéroport de Kloten. Je décide d'aller le chercher en Mercedes mise à disposition par Thoune. Malheureusement, il y a des journalistes à l'aéroport. Boulharouf ne fait aucune déclaration mais les photographes sont actifs. On nous suit en voiture sur la route de Berne; avant d'arriver en ville, nous tournons sur Lyss, dînons tard dans un petit bistrot de campagne, changeant de No d'immatriculation et arrivons vers 1 heure la nuit à Genève, en roulant toujours sur des chemins secondaires, Le lendemain matin, la presse annonce que, une fois encore, Boulharouf est à Berne.

- 6 -

La même nuit encore, nous préparons un communiqué car il est nécessaire de faire savoir que la délégation du GPRA ne se rendra pas à Genève à la date prévue. Boulharouf insiste pour que nous disions qu'il nous avait expliqué les raisons pour lesquelles la conférence d'Evian ne pourrait pas avoir lieu en ce moment. Nous nous mettons finalement d'accord sur la formule "... que, en l'état actuel des choses, la délégation du GPRA ...".

4 avril:

Téléphone avec M. Long en France.

Je rencontre Boulharouf à 11 h du matin dans le studio de Me Nicolet. Pour gagner du temps, nous lui conseillons de passer quelques jours dans le chalet de Nicolet, sur Montreux, en attendant une éventuelle réaction de Paris, réaction qui pourrait être transmise par M. Long lors de son retour en Suisse.

signé : Bucher

1 annexe

SECRET

Notes sur quelques faits concernant les contacts
franco-algériens (29/30 mars 1961)

Le soir du vendredi 29 mars, en rentrant à la maison à Berne, vers 19h45, Me Nicolet m'appelle au téléphone depuis Genève pour me faire les communications suivantes qu'il venait de recevoir de M. Boulharouf de Tunis:

1.) "La presse française parle de consultations que le gouvernement français s'appellerait à organiser avec des soi-disantes tendances algériennes. Nous pensons que, si ces informations s'avéreraient exactes, la confusion entourerait les négociations elles-mêmes et ne permettrait pas d'aboutir à la paix. Le gouvernement français est libre de consulter mais, pour éviter toute confusion, il doit consulter avant la négociation. Dans le cas de négociations multilatérales, il serait en effet difficile de situer la responsabilité d'un échec".

N. m'explique que B. - tout en ne le mentionnant pas - désire sans doute que je communique ce message le plus rapidement possible à M. Bruno de Leusse, son interlocuteur français. N. me fait également part de sa crainte personnelle que les négociations d'Evian pourraient être remises en jeu si les Français n'écouterait pas l'avertissement de B.

2.) Le texte définitif du communiqué algérien qui serait publié le lendemain 30 mars à 11h du matin. Il en ressort que ce texte est le même que celui sur lequel nous nous étions mis d'accord avec les Français quelques jours plus tôt, toutefois avec l'expression "GPRA" au lieu de "FLN" utilisée par Paris.

J'ai fait de mon mieux pour atteindre immédiatement B. de Leusse, soit à son numéro privé (Mirabeau) soit à son bureau (Invalides). Je rappelle toutes les demi-heures Paris. Sa demeure ne répond pas; la téléphoniste du Ministère des affaires algériennes me répond qu'il ne se trouve plus à son bureau. (Je ne lui donne pas mon nom.) Je fais chercher également B. de Leusse dans le bureau de M. Joxe où on ne l'atteint pas non plus. Je demande aussi de parler à M. Joxe lui-même; on me dit qu'il a quitté son bureau.

Finalement, tard dans la nuit (je ne me souviens pas de l'heure exacte, mais je sais avoir préparé mon dîner moi-même vers 02h30 du matin), je puis l'atteindre à sa demeure. Il répond de fort mauvaise humeur "Qu'y a-t-il encore?" Vu son état d'esprit, je préfère lui parler d'abord du quasi accord sur le communiqué commun pour le calmer. Il va chercher le texte du communiqué français, m'écoute et dit ensuite: "Oui, c'est à peu près identique, il n'y avait donc aucune nécessité de me le confirmer encore une fois à cette heure tardive." Je suis obligé de lui rappeler que ma tâche dans cette affaire est uniquement celle d'une "boîte à lettres".

Je lui parle ensuite de la mise en garde transmise par Boulharouf et lui demande si je puis lui dicter le texte en question. Il me répond de le lui lire d'abord. Il me demande ensuite si cette communication m'avait été passée expressément à son intention. Je répond que ceci ne m'avait pas été précisé par mon interlocuteur, mais qu'il allait de soi que l'unique but d'un tel message ne pouvait être que celui de le transmettre aux autorités françaises. Il constate alors que la communication en question n'apportait aucun fait nouveau, étant donné que le FLN avait déjà fait connaître son point de vue par la voie de la presse. J'attire toutefois son attention sur le fait que ce message devait sans doute être considéré comme une mise en garde de Boulharouf, homme qui, lui désirait en tout cas négocier. Puis B. de Leusse, un peu plus calme, met terme à la conversation.

- 3 -

Le lendemain matin je fais part au Chef du Département politique fédéral de mes conversations téléphoniques de la nuit et lui exprime la crainte que M. B. de Leusse n'ait pas noté le contenu, ni entièrement saisi l'importance de l'avertissement de Boulharouf.

sig. Bucher